

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Maison des Associations - 36, rue du Général Leclerc - 14140 LIVAROT

Bulletin n°7

1^{er} Semestre 2002

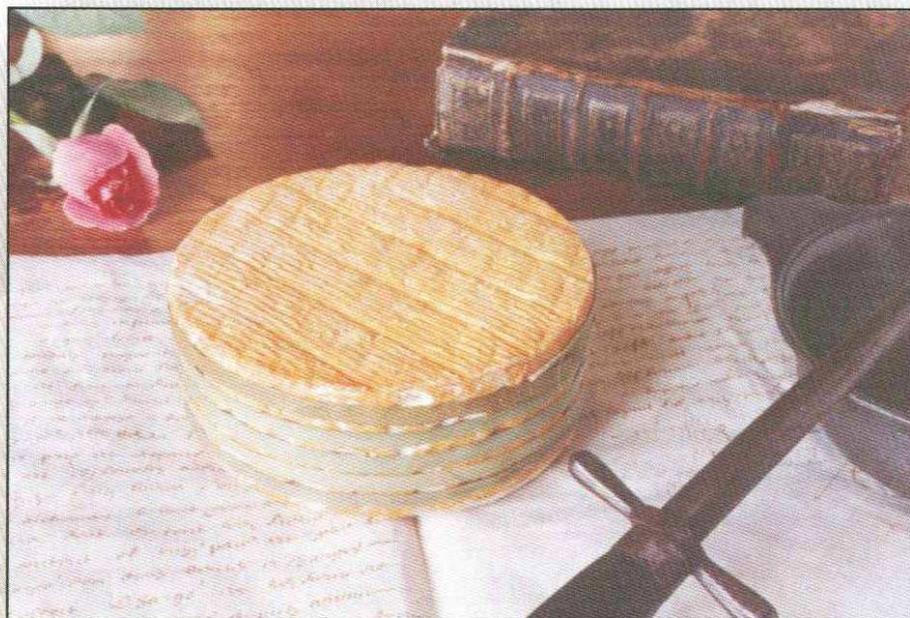
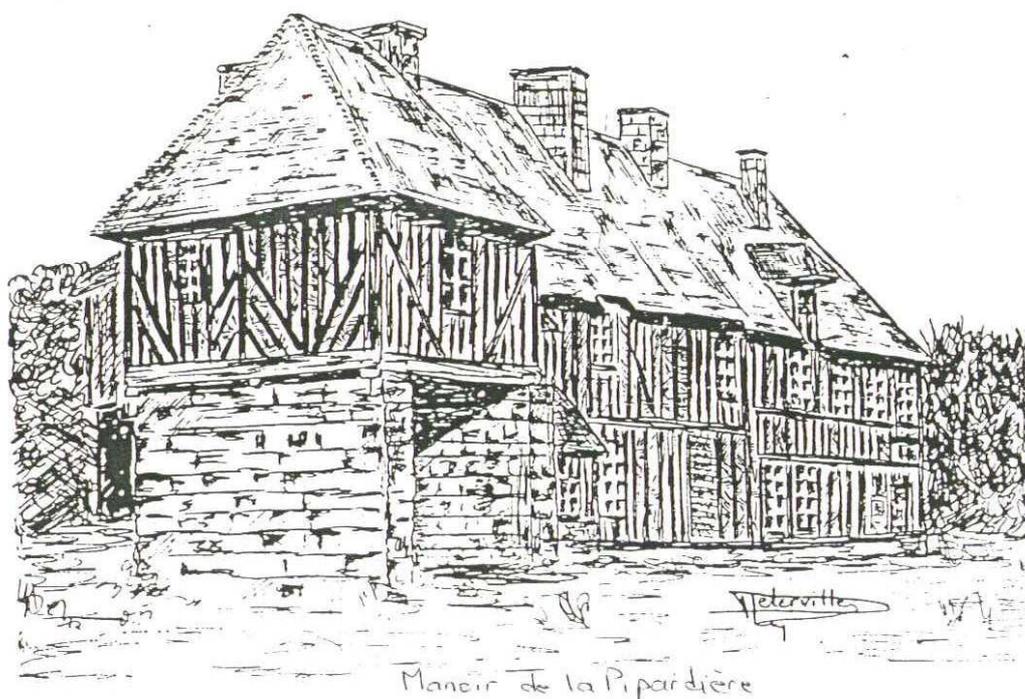


Photo Studio JOUART - SELLES - LIVAROT

PRIX : 2,5 €

SOCIETE HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

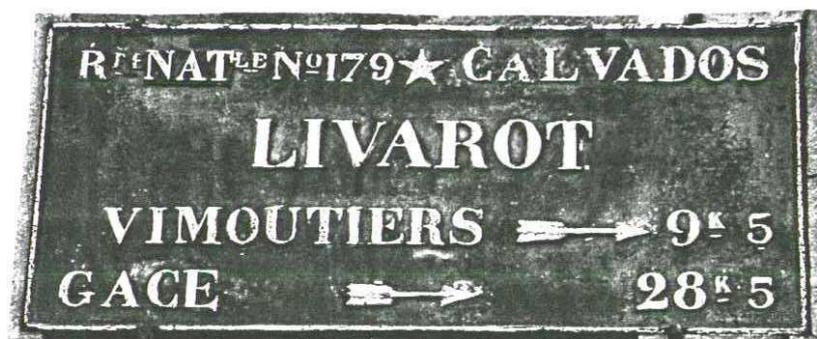
Revue semestrielle publiée par l'association
Juin 2002- n°7



JEU DES ENIGMES

La Société historique du canton de Livarot a lancé un jeu des énigmes sur les communes du canton, à raison d'un jeu par mois pendant quatre mois.

Ci-dessous nous vous présentons l'indice, les questions et les réponses du premier jeu ; le deuxième est en cours. Bonne chance.



Résultat du jeu n°1 des Enigmes

Réponse n°1

L'indice se trouve sur la maison du n°34 de la rue du général Leclerc.

Réponse n°2

Réponse C, l'indice se trouve à 3m 30.

Réponse n°3

Pour être vu des cochers de diligences ; pas moins de 2m 50.

Réponse n°4

Les couleurs sont : lettres blanches sur fond bleu.

Réponse n°5

Maintenant il s'agit de la route départementale n°579D.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Président : Michel deleu
Secrétaire : Jean Duval

Vice-président : Joël Coignard
Trésorier : Jean-Claude Desblés

Membres : Melle Claude Lechopier, Marcel Canet, Jean-Yves Meslé, Mr et Mme Dominique Olivier, M. RICHER M. ME YCRE

Téléphone : 02 31 63 58 69

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Revue semestrielle publiée par l'association
Juin 2002- n°7

SOMMAIRE

Dates à retenir.....	page 2
Jean-Yves Meslé	
La route d'Orbec à Saint-Pierre-sur-Dives.....	page 5
Jean-Claude Desblés	
Un numa roumestan lexovien.....	page 10
Noël Le Coutour	
Nomenclature des voies de circulation de Livarot.....	page 12
Michel Deleu	
Une triste histoire villageoise pendant la guerre.....	page 22
Joël Coignard	
Les charitons.....	page 25
Madame Monge-Duval	
Le Cormier.....	page 29
Jean-Claude Desblés	
La vallée de Livarot vers 1835.....	page 32
Mr Simon	
« Hommage au charme.....	page 44
Fernand Bénard	
Livarot et Fervaques libérés.....	page 45
L'Eveil de Lisieux	
Etude sur le canton de Livarot de 1933 à 1990.....	page 47
Michel Deleu	
Regret.....	page 63
Bulletin d'adhésion.....	page 63
Plans de Livarot.....	page 64
Commentaires sur la carte présentée.....	page 66
Joël Coignard	

1912

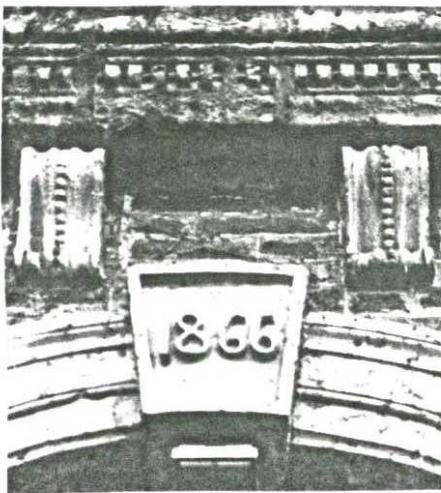
DATES A RETENIR

Il y a mille façons de découvrir une ville, en arpentant ses rues. Lorsqu'on lève un peu la tête - attention à la marche- on rencontre d'inattendus témoignages du passé ; Quelques dates gravées au fronton des édifices, comme confiées à la pierre pour arrêter le temps. Sans prétendre être exhaustif -mais d'autres le seront pour peu qu'ils se lancent dans une exploration pleine de surprises- nous en avons relevé quelques unes.

Nous aurions bien voulu déchiffrer 1595 sous l'escalier du manoir de la Pipardière; la disparition du monument nous rend impossible ce plaisir. Christian Lambert lorsqu'il décrivait le patrimoine livarotais avait déjà eu bien du mal à reconnaître ce millésime tant la pierre était érodée.

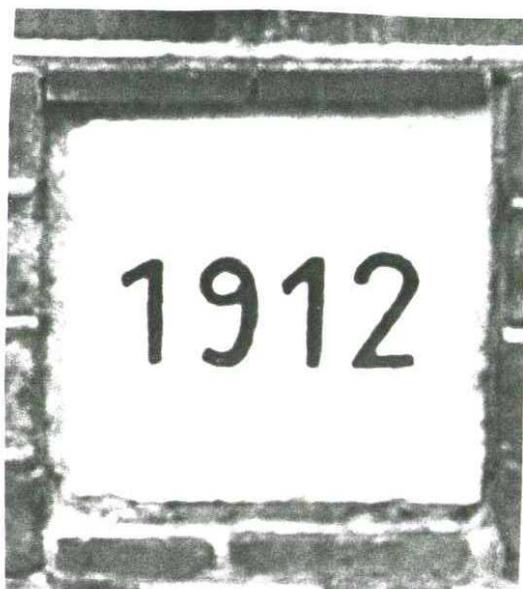
Nous pouvons encore lire, en revanche, 1677 et 1678 sur les tours, vestiges du château de Neuville; souvenir du règne du Roi Soleil, on est à la fin de la guerre de Hollande, Racine écrit Phèdre et douze ans plus tard, en 1690, le nom du fromage de Livarot apparaît pour la première fois dans un acte officiel (ou du moins pour la première fois dans un acte officiel dont le texte est parvenu jusqu'à nous).

Il faut ensuite franchir près de deux siècles en se rendant place Xavier de Maistre, à l'angle de la rue Jeanne d'Arc pour découvrir la date de 1859 inscrite au-dessus de la porte d'une maison, accompagnée d'un nom -C. Robillard- le propriétaire ou le constructeur? 1859, règne de Napoléon III, victoires de Magenta et Solferino, Victor Hugo, en exil, commence la publication de la Légende des siècles. A Livarot, François Auber est maire, on démolit le vieux chœur gothique de l'église pour le remplacer par celui que l'on connaît, en briques et plâtre.



1866-au dessus de la porte de l'ancienne école, aujourd'hui maison des associations et accessoirement siège de honorable société. C'est la date de construction du bâtiment qui connut plusieurs agrandissements, nous aurons l'occasion d'y revenir. En 1866, la France est engagée dans la guerre du Mexique, Nobel découvre la dynamite et Verlaine publie ses Poèmes Saturniens. C'est l'année que choisit Napoléon III pour offrir un tableau à l'église de Tortisambert.

Quatorze ans plus tard, 1880, au quinze de la rue Delaplanche on baptise une maison "Pradines" et on inscrit la date. C'est l'époque où l'on construit de superbes demeures en briques qui font le charme de nos bourgs augerons. Autre témoignage de cette architecture qui porte la même date, sur une façade à l'angle de la rue du Général Leclerc et de la place des Anciens Combattants d'Algérie.



Changeons de siècle, et baissions les yeux, sur le perron du manoir de l'Isle, à gauche de la porte d'entrée et ornée des initiales des propriétaires, B F entrelacés, 1911; date de la construction de l'édifice symbole de la réussite économique des fromagers. L'année suivante on bâtit les communs et la date de 1912 est gravée à la porte des écuries. Amundsen découvre le pôle sud, c'est (déjà) la guerre dans les Balkans, Paul Claudel écrit L'annonce faite à Marie; à Livarot on inaugure, le quatorze juillet, la nouvelle école de la route d'Orbec.

On ne construit pas que pour les patrons, moins grand, moins confortable, beaucoup plus humble, mais les caractères gravés sont monumentaux! 1908-1912, rue Paul Banaston, c'est la date d'édification des Habitations à Bon Marché et la grande époque des cités-jardin. Elles sont parvenues jusqu'à nous et témoignent de la conception du logement social au début du XXème siècle.

L'année suivante, on agrandit l'école de la route de Vimoutiers et



on grave la date de cet événement:

1913. Poincaré est élu président de la république, Apollinaire écrit Alcools et la Belle Époque brille de ses derniers feux. Le ciel va s'assombrir pendant cinq longues années.

Franchissons les ans d'un seul regard, 1938 voit une nouvelle fois se

transformer l'école; en témoigne la date sculptée dans le médaillon du fronton. Georges Bisson décède après dix neuf ans de mandat municipal. Ailleurs ce sont les funestes accords de Munich, Sartre écrit La nausée, Jean Gabin et Michèle Morgan s'embrassent pour le bonheur des cinéphiles dans Quai des Brumes. "T'as d'beaux yeux tu sais..."

T'as d'belles dates aussi! Dommage que la coutume de matérialiser ainsi la naissance des édifices se soit perdue...

En attendant continuons nos recherches mais ... attention à la marche! Je vous aurai prévenus...

Jean-Yves MESLÉ



La Pierre Tournante (suite...)

On peut la rencontrer au détour du roman inachevé de Gustave Flaubert, "Bouvard et Pécuchet": *...donc le tumulus symbolise l'organe femelle, comme la pierre levée est l'organe mâle. En effet, où il y a des menhirs, un culte obscène a persisté. Témoin ce qui se faisait à Guérande, à Chichebouche, au Croisie, à Livarot...*

CANTONNIERS – ROUTES LA ROUTE D'ORBEC A SAINT PIERRE SUR DIVES

Au moment où l'on parle d'agrandir ou de ne pas agrandir la route de Lisieux à Gacé qui rejoindrait ainsi le futur autoroute, et permettrait de désenclaver le Sud Pays d'Auge et notamment le canton de Livarot, on ne peut oublier que Napoléon 1^{er} a permis de faire un axe important : la route de Orbec à Saint Pierre sur Dives et en même temps donné un statut aux cantonniers, ingénieurs et à la police.

Il ressortait des travaux de la commission du 22 mars 1811 que les routes comprises sous la dénomination de grands chemins, renfermaient toutes celles partagées alors en trois classes.

Elles devinrent pour la première fois, sous Henri IV, l'objet d'une administration spéciale ; les commissaires aux chemins, créés par Philippe-Auguste, les attributions de grande voirie données par Henri II et Henri III aux trésoriers de France et aux juges des eaux et forêts, furent alors remplacés par l'office de grand-voyer, dont fût revêtu le duc de Sully en 1599.

Louis XIII supprima la charge de grand-voyer, et rendit la juridiction des grands chemins aux trésoriers de France.

Louis XIV s'occupa particulièrement des routes et en fit ouvrir plusieurs.

Mais c'est sous Louis XV que cette branche de l'administration parut prendre aux yeux du prince toute l'importance qu'elle méritait, et qu'elle reçut alors une organisation véritable.

M. Trudaine, ministre d'état, en fut chargé : une école des ponts et chaussées fut établie ; le corps des ingénieurs fut formé, et les travaux ne s'exécutèrent plus que d'après des projets approuvés et des adjudications régulières. Le roi ordonnait chaque année les travaux qui devaient s'exécuter pendant la campagne, et faisait annuellement un fonds de ponts et chaussées, qui s'élevait à environ cinq millions destiné à l'exécution de tous les ouvrages d'art. L'entretien se faisait, au moyen de la corvée, sur toutes les routes de France, dont l'étendue alors pouvait s'élever à onze ou douze mille lieues.

On a estimé que la corvée représentait environ dix-huit millions : ainsi la somme affectée aux travaux des routes s'élevait annuellement à vingt-trois millions, savoir, cinq millions accordés par le trésor pour les ouvrages d'art, et dix-huit millions représentés par la corvée. Au reste, on ne pouvait estimer à dix-huit millions les travaux de la corvée, qu'en prenant la valeur des journées d'hommes qu'on y employait. Cette somme se trouverait réduite au moins du tiers, si, au lieu de prendre la valeur des journées d'hommes, on prenait celle des travaux exécutés ; car cette espèce d'impôt si onéreux pour les peuples était bien loin de rapporter ce qu'il coûtait.

L'édit de février 1776 supprima la corvée, un autre édit du mois d'août de la même année la rétablit.

Quant au mode d'entretien, il variait à l'infini : chaque pays d'états ou de généralité avait le sien. Les uns employaient des cantonniers, en réservant les corvées pour les travaux extraordinaires, ou en remplaçant la corvée par une contribution en argent ; les autres ne se servaient que de la corvée à différentes époques de l'année, et selon les besoins que les routes présentaient.

Lorsque la révolution arriva la corvée fut supprimée. L'assemblée constituante se hâta de détruire tout l'ancien système ; mais celui qu'elle voulut y substituer, eut à peine le temps de s'établir : l'entretien des routes se ressentit bientôt des malheurs publics.

Chaque année, les fonds qu'on y employait, étaient plus modiques, et leur emploi toujours moins surveillé. Le désordre était à son comble, et les communications les plus importantes détruites ou interrompues, lorsque le 18 brumaire arriva. Les changements qu'il opéra, se firent d'abord sentir dans l'administration des routes ; leur état parut fixer toute la sollicitude de Napoléon 1er.

Des fonds tous les ans plus considérables furent affectés à les rétablir : les préfets et les ingénieurs en dirigeaient l'emploi, et peu à peu la France voyait se rétablir les communications si nécessaires à sa prospérité, au développement de son commerce et de son industrie.

Le mal se réparait ainsi d'une manière insensible, mais trop lente au gré de Napoléon ; on le vit bientôt ordonner l'ouverture de routes nouvelles, fixer les époques auxquelles les routes anciennes seraient réparées, créer au travers des Alpes des communications qui vont unir à jamais la France à l'Italie ; enfin, son décret de fructidor an 12 avait donné au corps des ingénieurs et à l'administration des ponts et chaussées l'organisation la plus forte et la plus régulière qu'ils eussent jamais reçue en France et qu'ils aient peut-être jamais eue dans aucun temps et dans aucun pays.

Un projet de décret s'ensuivit sur la classification des routes.

Elles étaient divisées en trois classes :

Les routes de 1ère classe étaient au nombre de 27 : ce sont celles qui, partant de Paris, aboutissaient à une des extrémités de l'Empire.

Celles de 2e classe, au nombre de 163, sont celles qui, sans passer par la capitale, étaient pourtant considérées comme étant d'une utilité générale.

Celles de 3e classe sont celles qui étaient plus particulièrement utiles aux localités qu'elles traversaient.

Le fonds commun des routes se distribuait chaque années par le ministre de l'intérieur, sur le rapport du directeur général, entre les routes de 1re et de 2e classes, à raison de leurs besoins et de leur importance.

Ce fonds était toujours insuffisant à cause des parties dégradées qu'il fallait reconstruire, ne permettait d'accorder aux routes de 3e classe que les contingents fixés par les dispositions des lois qui établissaient des impositions locales.

La commission a alors proposé de diviser les routes en routes impériales et routes départementales.

Les premières seraient celles dont la construction et l'entretien seraient à jamais une charge de l'État ;

Les secondes, celles dont toutes les dépenses seraient faites par les localités qu'elles intéressent.

L'opinion de la commission était qu'une très légère augmentation sur l'impôt du sel fournirait la somme nécessaire pour mettre en quatre ans les routes de 1re et de 2e classe à l'état d'entretien. (il est à noter que les péages étaient abolis depuis 1806 et remplacés par un impôt sur le sel de trente-cinq millions de francs par an pour l'entretien et la construction de routes).

Cette ressource lui apparaissait préférable à toutes les autres, et surtout à celle des centimes additionnels dont il avait été fait beaucoup d'usage, et il semblait difficile d'y avoir recours.

Une augmentation presque insensible sur le sel pouvait produire le fonds nécessaire pour mettre toutes les routes à l'état d'entretien,

La commission proposait :

- Pour les routes impériales que chaque année le fonds commun accordé par le budget des ponts et chaussées, soit divisé en trois articles : fonds de simple entretien, fonds de réparations extraordinaires, fonds de confections de lacunes.

- Pour les routes départementales de les soumettre au même mode d'entretien et aux mêmes règles d'administration que les routes impériales ; et en laissant les frais de leur construction et de leur entretien au compte des localités, et de charger les préfets et les conseils généraux de faire connaître, à une époque fixée, la nature et l'étendue des ressources qu'il conviendrait d'affecter à ces travaux.

- L'organisation du corps des cantonniers et des services dont ils dépendaient Ces cantonniers devaient former un corps placé sous les ordres immédiats des ingénieurs des ponts et chaussées.

Ils devaient être divisés par brigades ayant au moins six lieues d'étendue. Ceux qui se distingueraient, pourraient devenir brigadiers : à cet espoir d'avancement ils avaient la certitude d'obtenir une pension de retraite, lorsque l'âge ou les infirmités les forceraient à quitter le service. Ils ne pourraient jamais se retirer qu'avec un congé en forme délivré par le directeur général. Ils seraient obligés à un travail qui n'était point jugé excessif ; enfin ils seraient soumis à des peines de discipline proportionnées aux fautes qu'ils auraient commises. Tout a été prévu dans cette organisation pour attacher, autant que possible, les cantonniers à leur état, et pour les soumettre à une exacte surveillance de laquelle dépendait entièrement le succès de leur institution. Au moyen de la gendarmerie, tous les deux jours, un bulletin passant de main en main et remis par un brigadier au brigadier voisin, parviendra à l'ingénieur, et lui fera connaître les travaux exécutés la veille, et la situation de la route.

- les fonctions des ingénieurs chargés de l'entretien des routes : il fixait les époques auxquelles les ingénieurs en chef et les ingénieurs ordinaires devaient faire leurs tournées ; il en déterminait l'objet ; il les obligeait à adresser au directeur général, aux époques déterminées, les comptes assez circonstanciés, pour qu'il ait sous les yeux, quatre fois dans l'année, la situation des routes de l'Empire.

- la police des routes donnait aux agents appelés à la police des routes, la faculté d'affirmer, devant le maire ou l'adjoint, les procès-verbaux qu'ils auraient dressés. L'expérience avait démontré que la nécessité d'affirmer ces procès-verbaux devant le juge de paix, empêchait de constater un grand nombre de délits qu'il est pressant de réprimer, et qui se multipliaient tous les jours.

- retraite : Tout brigadier ou cantonnier âgé de soixante-dix ans aura droit à la pension de retraite s'il sert depuis trente ans. Elle pourra lui être plutôt accordée, si des blessures ou des infirmités contractées par suite de son travail le mettaient hors d'état de servir.

L'entretien journalier des routes :

Les cantonniers sont chargés,

1°) d'employer des matériaux approvisionnés sur les routes,

2°) de donner de l'écoulement aux eaux pluviales ou autres ;

3°) de combler les ornières à mesure qu'elles se forment ;

4°) de rabattre les bourrelets des chaussées, régaler toutes les aspérités qu'elles présentent, et recouvrir en gravier ou pierrailles les flaches, creux ou sentiers qui s'y formeraient ;

5°) de répandre sur les accotements, ou jeter en dehors des fossés, les terres et boues de telle manière que lesdits accotements soient praticables en toute saison ;
6°) de conserver les alignements et la forme des tas d'approvisionnements de telle manière que la vérification par les ingénieurs puisse toujours en être sûre et facile ;
7°) enfin, de se conformer à tous les ordres particuliers qui leur seraient donnés journallement par leur brigadier ou les ingénieurs.

La tâche de chaque cantonnier était au moins d'une lieue, et au plus de deux. Il devait les parcourir tous les jours.

Un cantonnier ne pouvait être employé hors de sa brigade, que par un ordre exprès de l'ingénieur de l'arrondissement, qui en donnait avis à l'ingénieur en chef, et celui-ci au préfet.

Les cantonniers devaient faire connaître chaque jour, à leur brigadier, les abus et délits qui se seraient commis dans l'étendue de leur tâche, tels que fraudes dans l'approvisionnement des matériaux, dégradations commises sur la route, ou tout autre délit de grande voirie quelconque.

Ils devaient prêter aide et assistance aux voituriers et voyageurs ; et donner avis à leur brigadier et à la gendarmerie, de tout ce qui pourrait intéresser la sûreté et la tranquillité publique.

Les brigadiers étaient responsables de la conduite et de l'exactitude des cantonniers, ainsi que de l'état des routes dans l'étendue de leur brigade. Ils pouvaient encourir des peines comme une retenue sur leur traitement, qui ne pouvait être moindre de trois jours ni excéder deux mois de solde, et celle de la destitution.

Les cantonniers devaient porter sur leur chapeau une plaque en cuivre avec l'aigle impérial. Les brigadiers avaient, en outre, sur le bras gauche, un chevron brisé.

La journée de travail des cantonniers commençait à cinq heures du matin et finissait à sept heures du soir, du 15 mars jusqu'au 15 octobre et commençait à sept heures du matin et finissait à cinq heures du soir, du 15 octobre jusqu'au 15 mars.

AU TITRE DE LA POLICE DES ROUTES IL ETAIT PREVU :

- La limitation du chargement des voitures représentée et garantie par la limitation du nombre des chevaux dont ces voitures pourraient être attelées.
- La largeur des roues des diligences et voitures publiques fixée au minimum de quatorze centimètres et ne pouvant être attelées de plus de six chevaux.
- La largeur des roues des voitures de roulage ne pouvait être moindre de quatorze centimètres : à cette largeur, les voitures à deux roues devaient être attelées de trois chevaux au plus ; si les roues étaient de dix-sept centimètres, ces voitures pourraient être attelées de quatre chevaux, et de cinq si les roues avaient vingt-cinq centimètres.
- Si les bandes des roues des voitures ou chariots à quatre roues n'avaient que quatorze centimètres de largeur, ces voitures ne pouvaient être attelées que de quatre chevaux ; elles pouvaient être attelées de six chevaux si les bandes avaient dix-sept centimètres, et de huit chevaux si les bandes avaient vingt-cinq centimètres.

La commission faisait un constat de l'ensemble des routes de l'Empire et des priorités. A la suite de ce constat le conseil général du département du Calvados, dans sa session extraordinaire de 1812, séance du 24 avril effrayé du montant de la dépense qu'entraîneraient la répara-

tion et l'achèvement des douze routes indiquées par l'ingénieur en chef, avait proposé d'en réduire le nombre à six.

De Falaise à Granville, par Pont d'Ouilly, Condé, Vassy

De Lisieux à Orléans, par Orbec

De Rouen à Caen, par Pont-l'Évêque et Troarn

De Rouen à Falaise, par Orbec, **Livarot**, Pont-de-Jort pour un montant de 900.000

De Bayeux à Isigny, par la mine de Littry

De Port-en-Bessin à Falaise, par Bayeux, Tilly, Juvigny, seulement pour la partie comprise entre Bayeux et Villers

En ce qui concerne la route de Rouen à Falaise, par Orbec, Livarot et Pont-de-Jort, Le conseil général avait sollicité le changement de direction et de dénomination de cette route, qui était commencée. La direction par Saint-Pierre-sur-Dives, Livarot, Saint-Pierre-de-Courson, Orbec et Bernay, avait été arrêtée par le conseil général des ponts-et-chaussées. Elle donnait lieu à une dépense de 900.000 F. Les motifs énoncés par le conseil général en faveur de la direction par Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Julien-le-Faucon et Lisieux, ne présentait pas les mêmes avantages sous les rapports d'économie, de commerce et d'agriculture, que la direction fixée en conseil des ponts et chaussées.

Ainsi le préfet a été d'avis de ne point accueillir la demande du conseil général du département. Suivant le vœu du conseil général, cette route étant toute à l'avantage des propriétaires, des agriculteurs et des négociants d'Orbec, qui devraient seuls en supporter la dépense.

En fait les impositions établies par les lois et décret alors en vigueur ont formé un fonds commun, pour la confection des six premières routes départementales.

Un Numa Roumestan lexovien

Dans son Numa Roumestan, Alphonse Daudet a créé le tribun provençal dans toute sa faconde. Le paisible Lisieux a eu le sien, réel celui-là ; parmi les jeunes qui passent par la grand-rue Henri Chéron, combien sont ceux qui désireraient savoir qui il a été ? La vie des individus marquants se confond avec l'histoire de la société et celle de leur ville. Avec un personnage haut en couleurs comme Henri Chéron, c'est tout le Lisieux de la Troisième République qui resurgit.

Henri Chéron, le bouc en bataille qu'il avait le tic de rejeter d'un coup de menton sur le côté en haussant les épaules, son éternelle jaquette, son melon en hiver, son canotier en été, est une silhouette légendaire du folklore lexovien. Il avait su se constituer un extérieur immuable, comme le conseillait Sacha Guitry : « Ne jamais changer de type afin que les caricaturistes puissent vous croquer pour un compte rendu, sans avoir eu à se déplacer... »

A l'évocation de Numa Roumestan de la Normandie, la Troisième République revit, avec ses innombrables changements de gouvernement mais dans lesquels Henri Chéron trouvait un portefeuille.

Deux fois sous-secrétaire d'Etat, onze fois ministre, Guerre, Marine, Agriculture, Commerce, Finances, tous les marocains lui étaient bons et dans tous il marqua sa place.

Adeptes de Méline, appliquant la politique monétaire de Poincaré, il fut le défenseur des agriculteurs, répétant ; « L'épi sauvera le franc ».

C'est lui qui, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, innova en se présentant dès les aurores dans les casernes, pour goûter le « jus » du soldat. Lui qui remplaça les « chaussettes russes », simples bandes de tissu protégeant les pieds nus des fantassins, par de vraies chaussettes, surnommées alors les « chéronnettes ». Faut-il se souvenir que son père était négociant en bonneterie ?

Destiné au barreau, la politique fut sa seule carrière. Mais alors qu'il était étudiant en droit, durant les vacances, il devenait potard à la pharmacie Guérin, place Thiers. Le patron, M. Guérin, n'était autre que le frère de Mme Zélie Martin, mère de la future sainte Thérèse. Ainsi Henri Chéron pouvait se targuer de bien avoir connu la carmélite quand elle était ado, et même de lui avoir appris à jouer de l'accordéon !

Inscrit au Barreau pour la forme, il devint maire de Lisieux dès 1894 ; le plus jeune maire de France, il avait 25 ans. Puis ce fut, sans aucune discontinuité, le cursus honorum : député en 1906, sénateur en 1913, conseiller général, président du conseil général, 42 ans de carrière.

Gros mangeur, bon vivant, tout comme le Numa provençal amateur de brandades, il aimait les tripes à la mode de Caen et le « bon bère » ; gai convive des banquets dominicaux, discoureur infatigable, ses bons mots sont célèbres. En campagne électorale, arrivant presque aphone à une dernière réunion de la journée (il n'y avait pas de micro à l'époque), il s'excusa : « je n'ai plus de voix, mais cela est sans importance puisque vous allez me donner les vôtres ! »

Ses colères furent non moins célèbres. Aussi se souvient-on de celle qui l'étreignit à la lecture de « l'Echo républicain », « son » journal, quand, dans le programme des festivités du 14 juillet, il vit : « 16 h, à l'hôpital, inauguration de l'abattoir réservé aux vieillards ». Les journaux parisiens s'emparèrent de la coquille et l'un d'eux titra : « Lisieux a résolu le problème des bouches inutiles ». Dans sa colère, Henri Chéron qui était à la mairie saisit tous les objets de son bureau et les jeta à terre. A ceux qui tentaient de le calmer, il répliqua hautain : « Si j'étais Clémenceau, Messieurs, c'est les meubles que je jetterais ! »

Celui que les journalistes appelaient « le Père Gaspard » car, ministre des Finances, il avait su remplir les coffres de l'Etat, et les Lexoviens « M. Henri », ou « La fée barbue », métamorphosa sa cité par des innovations humanitaires et sociales. Quoique mécréant sur les bords, il « lança » la petite sœur Thérèse, canonisée dès 1925 et fit de sa ville un des pèlerinages les plus fréquentés du monde, avec une basilique néo-byzantine construite en un temps record.

Le grand homme mourut en pleine activité, en 1936, des suites d'une opération d'appendicite. Selon sa volonté, son cœur, conservé dans du formol, repose sous une stèle, près du grand cèdre, à l'entrée de l'hôpital, près du pavillon de la gériatrie, ayant voulu rester près des malheureux et des défavorisés, pour l'amélioration du sort desquels il avait tant lutté.

Certains vieux Lexoviens, enfants à l'époque, se souviennent des funérailles grandioses par la foule des assistants, avec le corbillard des pauvres, celui sans tentures à larmes d'argent, ni plumets, mais traîné par deux chevaux à caparaçon noir, traversant un Lisieux aux lampadaires allumés voilés de crêpe. Ni fleurs, ni discours.

Avec Henri Chéron disparaissait un monde, une époque. Après, c'était Munich, la drôle de guerre et sa suite. Son Lisieux n'avait plus que huit ans à vivre, avant de périr dans les flammes. Adieu la moyenâgeuse rue de la Paix, adieu la fameuse rue aux Fèvres. Mais où sont les neiges d'antan ?



Henri Chéron

Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur, Noël Le Coutour, ce pittoresque portrait du maire Henri Chéron de Lisieux est extrait de l'ouvrage Normannie paru récemment aux éditions Charles Corlet qui présente des « Gens d'tcheux nous et choses à voir ».

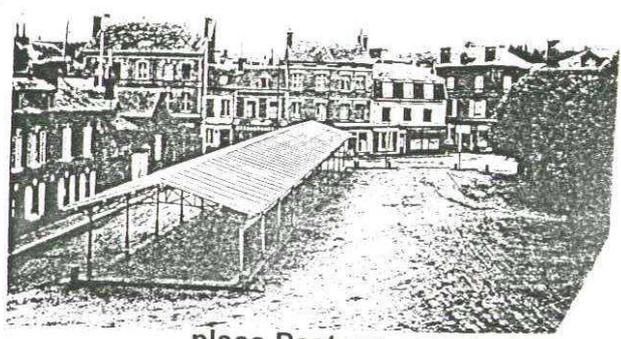
NOMENCLATURE DES VOIES DE CIRCULATION DE LIVAROT (1)

Désignation des rues de Livarot

- rue **Paul Banaston** : Prend naissance au nord de la place Xavier de Maistre et se termine à la rue de la Cité. Dans cette rue s'embranchent la rue de la République.
- rue **de Belfort** : Prend naissance au nord-ouest de la place Pasteur et se termine rue de Lisieux
- rue **Boutron** : Prend naissance et se termine à la fin de la rue de la Pomme après avoir formé un arc de cercle.
- rue **Chasles** : Prend naissance au début de la rue Jeanne d'Arc et se termine à la rue de la Cité tout en traversant la rue Delaplanche.
- rue **de la Cité** : Prend naissance à la rue de Lisieux et se termine rue Marcel Lescène. Dans cette rue s'embranchent les rues Paul Banaston, Chasles, Désiré Dalençon et du 8 Mai.
- rue **Courbet** : Prend naissance au sud-est de la place Pasteur et se termine à la rue Marcel Gambier
- rue **Désiré Dalençon** : Prend naissance à la rue Delaplanche face à l'Institut Saint Joseph et se termine à la rue de la Cité face à la rue du 8 Mai. Dans cette rue s'embranchent la rue Traversière.
- rue **Delaplanche** : Prend naissance à la rue de Lisieux et se termine à la jonction des rues Marcel Lescène et Jean-Jacques Leprince. Dans cette rue s'embranchent les rues Paul Banaston et Désiré Dalençon. Elle longe au nord la place Xavier de Maistre et traverse la rue Chasles.
- rue **Saint-Dominique** : Prend naissance à la rue Maréchal Foch au porche face à la place de l'église et se termine à la rue d'Orbec tout en traversant la rue Saint Ouen.
- rue **Duchesne-Fournet** : Prend naissance à la rue de la République face à la rue Levesque et se termine à la place de l'ancienne gare. Dans cette rue s'embranchent les rues Georges Leroy et du Commandant Mignot.
- rue **Maréchal Foch** : Prend naissance au carrefour central de Livarot et se termine à la rue d'Orbec à la jonction de la rue Saint Dominique et du chemin de Couture Saint André (chemin du C.E.G). Dans cette rue s'embranchent les rues Marceau, Racine, Saint-Dominique et l'impasse Parmentier. Elle longe au nord la place de l'église.
- rue **Gambetta** : Prend naissance à la rue Marcel Gambier face à la place Georges Bisson et se termine à la place Pasteur.
- rue **Marcel Gambier** : Prend naissance au carrefour central de Livarot et se termine à la limite de la ville et celle du Mesnil Bacley au pont sur la rivière la Vie tout en traversant la déviation. Dans cette rue s'embranchent les rues Gambetta, Courbet, Hoche et l'impasse aux chevaux. Cette rue longe au nord la place Georges Bisson.



rue Maréchal Foch



place Pasteur

rue **Hoche** : prend naissance à la rue Marcel Gambier à côté de la déviation et se termine à la place Pasteur.

rue **Jeanne d'Arc** : prend naissance au début de la rue Chasles , traverse la place Xavier de Maistre ainsi que la rue de Lisieux et se termine à la place Pasteur.

rue **du Maréchal Juin**: prend naissance aux deux petites impasses qui donnent sur les rues du 8 Mai et des Lilas et se termine à la rue de la Résistance. Cette rue en cul-de-sac a son accès rue du 8 Mai.

rue **du Général Leclerc** : prend naissance au carrefour central de Livarot et se termine à la limite de la route de Vimoutiers au niveau de la fromagerie. Dans cette rue s'embranchent la rue Parmentier et l'avenue de Neuville Elle longe à l'est la place d'Afrique du Nord (ancienne place de la gendarmerie).

rue **Jean-Jacques Leprince** : prend naissance à la fin de la rue Saint-Ouen derrière l'Institut Saint Joseph et se termine à la rue d'Orbec. Dans cette rue s'embranchent les rues Marcel Lescène et Delaplanche.

rue **Georges Leroy** : prend naissance à la rue de Lisieux et se termine à la rue Duchesne-Fournet.

rue **Marcel Lescène** : prend naissance à la jonction des rues de la Cité et des Lilas et se termine à la jonction des rues Jean-Jacques Leprince et Delaplanche.

rue **Levesque** : prend naissance au nord-ouest de la place Pasteur et se termine à la rue de la République face à la rue Duchesne-Fournet.

rue **des Lilas** : prend naissance à la rue des Rosiers et se termine à la rue Marcel Lescène. Dans cette rue s'embranchent la rue du Pressoir et l'impasse allant à la rue du Maréchal Juin.

rue **de Lisieux** : une des rues les plus longues de Livarot qui prend naissance au carrefour central et se termine à la place de l'ancienne gare. Dans cette rue s'embranchent les rues Delaplanche, Belfort, de la Cité, Georges Leroy, Commandant Mignot et du 11 Novembre. Cette rue est traversée par les rues Jeanne d'Arc et de la République.

rue **du 8 Mai** : prend naissance à la rue des Rosiers et se termine à la rue de la Cité. Dans cette rue s'embranchent les rues de la Résistance, du 11 Novembre, du Maréchal Juin, de la Marne et de l'impasse allant à la rue du Maréchal Juin.

rue **Marceau** : prend naissance à la rue du Maréchal Foch et se termine à la place Xavier de Maistre.

rue **de la Marne** : prend naissance à la place de Verdun et se termine rue du 8 Mai.

- rue **du Commandant Mignot** : prend naissance à la rue Duchesne-Fournet et se termine rue de Lisieux.
- rue **des Myosotis** : prend naissance à la rue de la Pomme et tout en se divisant en trois branches dont deux en cul de sac, la troisième se termine au Boulevard Timmerman face à l'école des Rosiers.
- rue **du 11 Novembre** : prend naissance à la rue de Lisieux et se termine à la rue du 8 Mai. Dans cette rue s'embranchent la rue de la Paix.
- rue **d'Orbec** : prend naissance à la suite de la rue du Maréchal Foch à la jonction de la rue Saint Ouen et du chemin de la Couture et se termine à la jonction de la rue Jean-Jacques Leprince et du chemin du Côté. Dans cette rue s'embranchent la rue Saint Dominique.
- rue **Saint-Ouen** : prend naissance à la jonction de la rue d'Orbec et de la rue maréchal Foch et face au chemin de la Couture et se termine à la rue Jean-Jacques Leprince. Elle est traversée par la rue Saint Dominique.
- rue **de la Paix** : prend naissance à la rue du 11 Novembre et se termine à la place de Verdun.
- rue **Parmentier** : prend naissance à la rue Racine à côté de la salle municipale et face au chemin allant au CEG et se termine à la rue du Général Leclerc. Dans cette rue s'embranchent l'impasse Parmentier.
- rue **de la Pomme** : prend naissance à la rue des Rosiers et se termine à la rue du Pressoir. Dans cette rue s'embranchent les rues des Myosotis, Boutron ainsi que l'impasse qui rejoint la rue du Pressoir.
- rue **du Pressoir** : prend naissance à la rue des Rosiers et se termine à la rue de la Pomme. Dans cette rue s'embranchent une impasse qui rejoint la rue de la Pomme.
- rue **Racine** : prend naissance à l'avenue de Neuville et se termine à la rue du Maréchal Foch. Dans cette rue s'embranchent la rue Parmentier et l'impasse qui rejoint le chemin de la Couture.
- rue **de la République** : prend naissance à la rue Paul Banaston et se termine à l'entrée du Lotissement Georges Leroy tout en traversant la rue de Lisieux.
- rue **de la Résistance** : prend naissance à la rue du 8 Mai et se termine rue du Maréchal Juin.
- rue **des Rosiers** : prend naissance aux pavillons adossés à l'impasse allant aux jardins communaux et tout en formant un J, elle se termine à la rue de la Pomme. Dans cette rue s'embranchent les rues du 8 Mai, des Lilas, du Pressoir et la place des Eglantines, ainsi que les impasses allant aux jardins communaux et au début de la rue des Rosiers.
- rue **Traversière** : prend naissance à la rue Désiré Dalençon et se termine à la rue Marcel Lescène.



rue Maréchal Foch



rue de Lisieux

Désignation des places de Livarot

- place **Georges Bisson** : place qui se trouve devant la mairie et qui est longée au nord par la rue Marcel Gambier
- place **Carnot** : petite place qui se trouve au carrefour principal
- place **des Eglantines** : place qui a son accès dans la rue des Rosiers
- place **de l'Eglise** : place qui se trouve devant l'église, bordée au sud par le presbytère et longée au nord par la rue Maréchal Foch.
- place **de la Gare** : place qui se trouve devant l'ancienne gare SNCF et qui est longée à l'est par la rue de Lisieux. Dans cette place s'embranchent la rue Duchesne-Fournet
- place **de l'Afrique du Nord** : place qui se trouve à côté du camping. Elle est longée à l'est par la rue du Maréchal Leclerc.
- place **Xavier de Maistre** : place qui est bordée au nord par la rue Paul Banaston et au sud par la rue Marceau. Elle est traversée par la rue Jeanne d'Arc.
- place **Pasteur** : place située au sud-ouest de la ville où arrivent et partent les rues Hoche, Gambetta, Jeanne d'Arc, Courbet, Belfort et Levesque. Au sud-ouest de cette place se trouve l'impasse Pasteur
- place **de Verdun** : petite place au bout de la rue de la Paix, où s'embranchent la rue de la Marne



Diverses voies de Livarot

- avenue **de Neuville** : seule avenue de Livarot qui prend naissance à la rue du Général Leclerc et se termine au village de l'Angleterre. Dans cette avenue s'embranchent la rue Racine et l'entrée du lotissement le Val Fleury
- boulevard **Timmerman** : boulevard qui prend naissance à la rue de la Pomme et se termine à la route de Lisieux en passant par la zone industrielle
- boulevard **South-Molton** : boulevard qui prend naissance au rond-point route de Lisieux et se termine au boulevard Timmerman dans la zone industrielle
- rue **le Val Fleury** : rue qui dessert le lotissement du même nom et qui a son accès avenue de Neuville
- route **de Lisieux** : prend naissance à la suite de la rue du même nom et se termine au lieu-dit le Quesnay

route **d'Orbec** : prend naissance à la suite de la rue du même nom et se termine au croisement de la route de Fervaques

route **de Vimoutiers** : prend naissance à la suite de la rue du Général Leclerc et se termine au lieu-dit les Buttes Mélaïnes

impasse **aux Chevaux** : prend naissance dans la rue Marcel Gambier et se termine au pont sur le ruisseau Fleury face au camping

impasse **Parmentier** : passage qui relie la rue Parmentier à la rue Maréchal Foch en enjambant le ruisseau Fleury sur un petit pont

impasse **Pasteur** : prend naissance au nord-ouest de la place Pasteur et se termine en cul-de-sac

chemin de la **Couture Saint-André** : prend naissance à la jonction des rues Maréchal Foch et Orbec et Saint-Ouen et se termine au pont sur le ruisseau Fleury . A son extrémité se trouve une impasse qui rejoint la rue Racine

chemin rural N°11 dit **du Cotil** : prend naissance à la fin de la rue d'Orbec face à la rue Jean-Jacques Leprince et se termine à la rue d'Orbec

chemin rural N° 8 de la ferme **d'Ouilly** : chemin en cul-de-sac qui prend naissance à l'avenue de Neuville

chemin rural N° 1 **du Quesnay** : prend naissance à la route de Lisieux face à la route de Saint-Michel-de-Livet et se termine au chemin vicinal de la Croix Riotte.

chemin du moulin **de la Pipardière** au bois de la Pipardière : chemin parallèle au précédent qui prend naissance à la route de Lisieux et se termine au chemin rural N°4 de Livarot au Mesnil-Germain (à signaler que ce chemin est maintenant totalement bouché).

chemin rural N°2 dit **des Chalmanières** : prend naissance au chemin départemental 149 à la hauteur du réservoir d'eau et se termine au chemin du moulin de la Pipardière.

chemin rural N°10 dit de **l'Angleterre** : chemin en cul-de-sac qui prend naissance sur le chemin vicinal dit de l'ancienne route de Livarot à Vimoutiers

chemin rural N°9 dit de **la Bove** : chemin en cul-de-sac qui prend naissance sur le chemin vicinal dit de l'ancienne route de Vimoutiers à Livarot

chemin dit du **Bois Buisson** : prend naissance sur le chemin vicinal dit de l'ancienne route de Vimoutiers à Livarot

chemin dit de **la Cauchetière** : prend naissance sur le chemin vicinal N°3

chemin dit **aux Anglais** : prend naissance sur la route de Vimoutiers pour aller à la commune d'Heurtevent

Lieux-dits de Livarot

Le Quesnay : lieu-dit se trouvant au nord de la ville

La Lisière: lieu-dit se trouvant au nord-est de la ville

L'Angleterre : lieu-dit se trouvant au sud-est de la ville

La Croix Rouge : lieu-dit se trouvant au sud-est de la ville

La Croix de Pierre : lieu-dit se trouvant au sud-est de la ville

La Cabine : lieu-dit se trouvant à l'est de la ville

Les Buttes Mélaïnes : lieu-dit se trouvant au sud de la ville

La Cogentière : lieu-dit se trouvant à l'est de la ville

Les Bois de Livarot : lieu-dit se trouvant au nord-est de la ville.

Changements de nom des rues de Livarot

<u>Nom actuel</u>	<u>Ancien nom</u>
rue Banaston	rue Chasles, avant rue de la Poste
rue de Belfort	rue Traversière
rue Courbet	rue Saint Ambroise
rue Désiré Dalençon	rue des Cités Jardins
rue Delaplanche	rue de Belfort (partie allant de la rue de Lisieux à la place de Maistre)
rue Maréchal Foch	rue d'Orbec
rue Gambetta	rue de la Poste
rue Marcel Gambier	rue de Saint-Pierre-sur-Dives
rue Hoche	rue Sainte Cécile
rue Jeanne d'Arc	rue du Puits, avant rue Neuve
rue du Général Leclerc	rue de Vimoutiers
rue Georges Leroy	rue du Moulin
rue Levesque	rue de Chateaudun, avant rue du Gaz
rue Marceau	rue Neuve des Halles
rue Saint-Ouen	rue de la Couture
rue Parmentier	rue Sainte Adélaïde
rue Racine	rue Saint-Pierre
rue de la République	rue de la Fabrique
place Georges Bisson	place de la Mairie
place Xavier de Maistre	place Banaston, avant place de la halle Boucherie
place Pasteur	place Saint-Louis

Décision du Conseil Municipal d'appellation des noms de rues et motifs

Décision du Conseil Municipal du 8 novembre 1846

Dans une lettre au Conseil Municipal en date du 28 octobre 1846, Monsieur Lafosse propriétaire demeurant à Lisieux demande que soit respecté son désir de désigner les noms des rues ou places qui seront exécutées sur les terrains donnés par lui à la commune. En conséquence il désire que la rue Neuve allant de la rue d'Orbec à la route royale N°179 porte le nom de Monsieur Boyer Maire et que celle venant de la rue de Vimoutiers allant vers cette nouvelle rue porte le nom de Sainte-Adélaïde. Par ces motifs le Conseil décide de suivre le désir de Monsieur Lafosse et les rues nommées ci-dessus porteront les noms de rue Neuve Saint-Pierre et rue Sainte Adélaïde et que la place sur laquelle est érigée la halle au beurre sera désignée sous le nom de quartier Lafosse.

Décision du Conseil Municipal du 20 mars 1896

Monsieur Petit adjoint propose que la place de l'ancienne Halle Boucherie prenne le nom de place Banaston. Le Conseil approuve et désormais cette place s'appellera place Banaston.

Décision du Conseil Municipal du 25 mai 1898, accord avec la Préfecture du 9 décembre 1898, accord du Ministère de l'Intérieur du 23 décembre 1898

Le Conseil est d'avis de donner désormais :

A la place Saint-Louis le nom de place Pasteur

A la rue Saint Pierre le nom de rue Racine

A l'ancienne route de Vimoutiers le nom d'avenue de Neuville

A la place au carrefour le nom de place Carnot

A la rue Saint Ambroise le nom de rue Amiral Courbet

A la rue Sainte Adélaïde le nom de rue Parmentier

A la rue longeant le chemin de fer le nom de rue Hoche

A la rue Neuve des Halles le nom de rue Marceau

A la rue de la Poste le nom de rue Gambetta

A la rue du Gaz le nom de rue Chateaudun

Le nom de Pasteur pour services rendus à la science. Les noms de Racine et de Neuville pour services rendus à la ville de Livarot.

Il s'agit de Monsieur Ludovic Racine né à La Boissière le 16 juin 1839, décédé le 23 mai 1898, ancien notaire et membre du Conseil Municipal pendant de nombreuses années et qui, dans un moment critique en 1870, fut le Président de la commission qui dirigeait la commune de Livarot. Face à l'ennemi il a fait acte de courage civique et a assuré sa charge avec abnégation. Monsieur le Marquis de Neuville, décédé à Livarot en avril 1898, fut Maire pendant 20 ans (1872 à 1887 et 1888 à 1892). Toute sa vie il a été le bienfaiteur des pauvres, il a dépensé une partie de sa fortune pour eux et la commune gardera le souvenir de sa charité généreuse et discrète.

Décision du Conseil Municipal du 16 août 1898

Le Conseil est d'avis de nommer désormais :

La rue du Puits partant de la place Banaston à la place Pasteur par le nom de rue Jeanne-d'Arc.

Décision du Conseil Municipal du 16 septembre 1898

Que la partie de rue comprise entre la place Pasteur et la rue de Lisieux actuellement dénommée rue Saint Ambroise, sera dorénavant désignée sous le nom de : rue de Belfort.

Décision du Conseil Municipal du 8 février 1901

Décide de donner à la rue partant de la place Banaston vers la rue de Lisieux le nom de rue Delaplanche, ancien doyen de Livarot et fondateur de l'asile Saint-Joseph

Décision du Conseil Municipal du 12 août 1905

Décide de donner à la rue de la Fabrique le nom de rue de la République

Décision du Conseil Municipal du 22 mai 1911

Décide de donner le nom de rue Paul Banaston à la rue allant de la place Banaston à la rue de la Cité.

Le nom de rue de la Cité de la rue de Lisieux à la propriété Georges Leroy. La rue Chasles conservera son nom jusqu'à la rue de la Cité. Les rues Delaplanche et Jeanne-d'Arc seront prolongées jusqu'à la rue Chasles.

Décision du Conseil Municipal du 26 juin 1917

En reconnaissance et pour perpétuer la mémoire de celui qui est tombé au champ d'honneur, il est décidé de donner le nom de Marcel Gambier à la rue de Saint-Pierre-sur-Dives. Monsieur Marcel Gambier était adjoint au Maire et Conseiller Général et il est mort au front le 19 avril 1917.

Décision du Conseil Municipal du 24 janvier 1925

Il a été décidé d'attribuer à la rue Chateaudun le nom de rue Levesque, bienfaiteur de Livarot (1841-1921)

Décision du Conseil Municipal du 6 avril 1929

Il est décidé à l'unanimité pour perpétuer la mémoire du glorieux vainqueur de la guerre 1914-1918 d'appeler la rue d'Orbec, la rue Maréchal Foch.

Décision du Conseil Municipal du 5 décembre 1938

Pour perpétuer le souvenir de Monsieur Georges Bisson au milieu de la population, il est décidé de nommer la place de la mairie, place Georges Bisson .

Décision du Conseil Municipal du 13 juillet 1943

Décide de donner le nom de rue Duchesne-Fournet à la voie longeant en partie les Ets Georges Leroy (maintenant résidence G .Leroy)

Décision du Conseil Municipal du 22 novembre 1944

Décide de donner à la place Banaston le nom de Xavier de Maistre pour perpétuer le souvenir du Maire de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury qui fut le résistant par excellence dans le canton et qui tomba glorieusement pour la France le 13 novembre 1943, fusillé par les Allemands.

Décision du Conseil Municipal du 17 janvier 1948

Le Conseil décide de donner à la rue de Vimoutiers le nom du Général Leclerc.

Décision du Conseil Municipal du 17 septembre 1953

Il est décidé que la rue de la Couture allant de la rue d'Orbec à l'école Saint Joseph porte le nom de rue Saint-Ouen.

Décision du Conseil Municipal du 29 mai 1959

Il est décidé de donner les noms de Impasse Pasteur à l'impasse qui se trouve au nord-ouest de la place Pasteur et impasse aux Chevaux à l'impasse qui se trouve rue Marcel Gambier et qui va vers le camping. Il est donné le nom de rue du Commandant Mignot à la rue parallèle à la rue du Moulin.

Décision du Conseil Municipal du 2 octobre 1959

Il est décidé de donner aux nouvelles rues les noms suivants : rues Marcel Lescène, Jean-Jacques Leprince et Traversière et de donner à la rue du Moulin le nom de rue Georges Leroy, fondateur de l'usine du même nom.

Décision du Conseil Municipal de 1967

Il est décidé de donner aux rues nouvelles les noms suivants : du Maréchal Juin, de la Paix, de la Marne, du 11 Novembre et place de Verdun.

Décision du Conseil Municipal du 23 octobre 1970

Il est décidé de donner aux lotissements les Rosiers, Lilas et des Pommiers les noms de rues : des Rosiers, des Lilas, du Pressoir, de la Pomme. Il est décidé de donner à la voie desservant la zone industrielle le nom de boulevard Timmerman.

Décision du Conseil Municipal du 3 juillet 1973

Il est décidé de donner à la rue reliant les rues du 8 Mai et Maréchal Juin le nom de la Résistance

Décision du Conseil Municipal du 29 juin 1978

Il est décidé de donner au nouveau lotissement du quartier de la Pomme, le nom de rue Boutron, au lotissement avenue de Neuville, le nom de Le Val Fleury et au lotissement à l'est de la rue de la Pomme, le nom de Les Myosotis.

Décision du Conseil Municipal du 18 décembre 1979

Il est décidé de donner au lotissement de la rue des Rosiers le nom de place des Eglantines

Le 19 mai 1990 il est décidé de donner à la deuxième voie partant du rond point de la route de Lisieux, desservant la nouvelle zone industrielle reliant le boulevard Timmerman, le nom de Boulevard South-Molton

Il est décidé de donner à l'ancienne place de la gendarmerie, le nom de place d'Afrique du Nord.

Qualification des personnages des noms de voies de Livarot

Banaston Paul : Conseiller à la cour de Cassation et Président du Conseil Général du Calvados.

Bisson Georges : Industriel fromager, Maire de Livarot de 1919 à 1938.

Boutron : Bienfaiteur de Livarot (don d'une source).

Carnot Sadi : Président de la République en 1887, assassiné en 1894 à Lyon par Caserio.

Chasles Pierre : Premier Maire de Livarot de 1792 à 1803 et **Pierre-Michel** Maire de Livarot de 1830 à 1836. La famille Chasles a donné à Livarot le terrain où se trouve maintenant les rues Chasles, Banaston, le haut de la rue de la République et de la rue Jeanne d'Arc.

Courbet : L'Amiral vainqueur des Pavillons Noirs (1827-1885)

Dalençon Désiré : Maire de Livarot de 1904 à 1919.

Delaplanche : Curé Doyen de Livarot de 1843 à 1876. Fondateur de l'asile Saint Joseph.

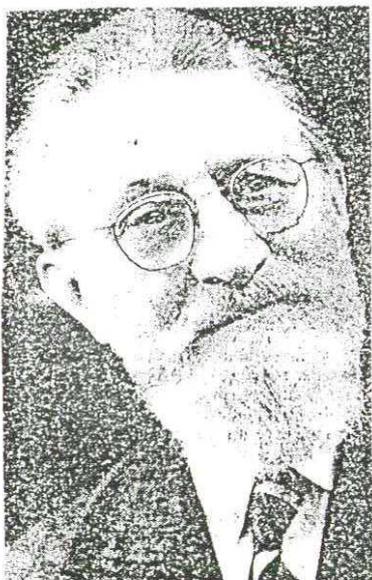
De Maistre Xavier : Maire de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury, fusillé par les Allemands pour résistance le 13 novembre 1943.

De Neuville Paul Rioult : Maire de Livarot de 1872 à 1887 et de 1888 à 1892.

Duchesne-Fournet : Député et industriel

Foch Ferdinand : Maréchal de France ayant dirigé les forces alliées lors de la fin de la guerre 1914-1918 (1851-1929).

Gambetta Léon : Avocat et député, Président de la Chambre en 1879 et Président du Conseil en 1881 (1838-1882)



Marcel Lescène



Marcel Gambier



Gustave Timmerman

Gambier Marcel : Adjoint au Maire de Livarot, Conseiller Général , avocat à la cour et mort pour la France en 1917. Bienfaiteur de Livarot.

Hoche Lazare : Un des grands généraux de la révolution de 1789. (1768-1797)

Jeanne d'Arc : Sainte Française qui chassa les Anglais de France. Faite prisonnière, elle fut brûlée vive à Rouen en 1431.

Juin Alphonse Pierre : Maréchal de France, Commandant des Forces Françaises en Italie en 1944 et ensuite il participa à la libération de la France.

Leclerc Philippe de Hautecloque : Maréchal de France, Commandant la 2^{ème} DB qui participa à la libération de la France en 1944 (1902-1947).

Leroy Georges : Industriel ayant créé les Ets Leroy.

Lescène Marcel : Pharmacien, Maire de Livarot de 1938 à 1945 et de 1947 à 1953. Conseiller Général ; C'est lui qui soigna en 1944 le Maréchal Rommel blessé grièvement à Sainte-Foy-de-Montgommery.

Levesque : Grand mécène (1841-1927)

Marceau François : Général français vainqueur de la bataille de Neuwied (1769-1796)

Mignot : Commandant de la compagnie de Sapeurs Pompiers. Créateur et Premier Président de la Fédération des Sapeurs Pompiers de France et d'Outre-Mer.

Parmentier Antoine : Agronome (1737-1813)

Pasteur Louis : Homme de science qui découvrit le vaccin contre la rage (1822-1895)

Racine Ludovic : Notaire de Livarot, Président du Conseil de Livarot de 1870 à 1872 (1839-1898)

Timmerman Gustave : Maire de Livarot de 1953 à 1968. Conseiller Général.

Michel Deleu

UNE TRISTE HISTOIRE VILLAGEOISE PENDANT LA GUERRE

Etat d'exception, la guerre génère des situations exceptionnelles.

Ce phénomène n'a pas épargné les petites communes du sud Pays d'Auge. Les discordes et les rancœurs contenues en temps normal ont pu, en temps de guerre, s'exprimer selon des formes insoupçonnables et prendre des proportions sans commune mesure avec leurs causes.

Le témoignage qui va suivre en apporte la preuve. Il a été recueilli auprès d'une octogénaire très digne qui aura été profondément marquée pendant toute sa vie par la mésaventure dont elle a été victime en 1943 -1944. Soixante ans après elle a tenu à le livrer par écrit, comme pour se soulager d'un poids trop lourd à porter et se justifier d'une suspicion qu'elle ressent encore maintenant toujours latente chez certains.

Bien entendu, les noms de lieux et les patronymes ont été masqués afin de préserver l'anonymat de toutes les parties prenantes.

Joël Coignard

TEMOIGNAGE DE MADAME S.....

« En 1939, à la sortie de l'école, nous sommes restés, mon frère et moi-même chez nos parents au bourg de St X..... pour les aider dans leur commerce : épicerie, graineterie, mercerie, café, revente de pain, bureau de tabac, etc... comme dans tous les petits commerces de campagne, à cette époque.

En septembre , c'est la guerre ! Nous connaissons alors les restrictions, les tickets d'alimentation, etc... Puis c'est l'occupation de la France par les troupes Allemandes.

Au cours d'une réunion à la mairie de St X... le Maire et les conseillers municipaux sont tenus d'établir une liste pour désigner les personnes oisives et de la remettre aux Allemands. (Bien entendu, en travaillant chez nos parents, nous ne sommes pas à rien faire, mais n'étant pas déclarés comme employés, nous n'avons aucune preuve de travail). Je suis donc sur la liste et en tête de liste ! Deux personnes, présentes au conseil, viennent nous prévenir et le lendemain je travaille chez Mme L.... à Lisieux (des amis de nos cousins, dont le mari, résistant, vient de se faire arrêter et être déporté).

Dans notre petit pays, les ennuis et les mécontentements de la population se multiplient. A la mairie de nombreuses personnes attendent des bons de chaussures, etc... et rien ne leur est distribué. La colère gronde, le Maire est soupçonné de recevoir des bons et de ne pas les distribuer.

Un jour de décembre 1943 ou janvier 1944, le maire du pays se trouve dénoncé par une lettre anonyme envoyée à la Kommandantur de Lisieux, sur laquelle il est précisé qu'il a caché un ou deux fusils, des cuivres et qu'il a seulement déclaré à la réquisition 11 vaches alors qu'il en est possesseur de 25 ou plus.

Une dame bien renseignée, Madame P..., vient prévenir la famille du Maire, Monsieur Z... qu'une lettre anonyme vient d'être envoyée à la Kommandantur et qu'ils ont intérêt à changer de place le fusil et les cuivres.

Quelques jours plus tard, 2 gendarmes allemands viennent faire une perquisition, ne trouvent rien (heureusement) et montrent la lettre dénonciatrice à Monsieur Z... le Maire. Il pense que cela vient de nous et que l'écriture ressemble

formellement à la mienne. Il vient chez mes parents demander mon adresse. Mon frère vient à Lisieux me prévenir que je dois m'attendre à quelque chose, étant donné que le Maire a donné mon adresse aux Allemands.

Je travaille à ce moment là chez Mme L... dans un café. Des clients, résistants, eux aussi, les enfants R..., passent m'expliquer ce qui s'est passé à St X... : visite des Allemands chez Monsieur le Maire, mais qui n'ont rien trouvé grâce à l'avertissement de Mme P....

Quelques jours après, un interprète vient me chercher pour aller à la Kommandantur.

- Je demande pourquoi ?
- pour affaire Z..., vous connaissez ?
- non
- mais vous connaissez Mr.Z...
- oui ! (je ne pouvais pas dire non !) Je connais bien Mr Z... mais je ne connais pas d'affaire Z...

Je lui demande de finir de laver la vaisselle et je lui promets de venir juste après, il repart sans moi !

Connaissant très peu Lisieux et sachant qu'il y a une Kommandantur SS place de la République, je me dirige vers celle-ci. On me dit : à coup sûr, ce n'est pas nous qui vous demandons ! alors surprise ! Je demande où je devrais aller et le chef me dit : il y a une autre Kommandantur à « l' Hôtel de l'Espérance » ! Eh oui, c'est bien cela que l'interprète m'avait dit ! Je repars en courant mais à l'arrivée un chef descendait les marches et lorsque je dis mon nom, je me suis fait gronder, mais en allemand, je n'ai rien compris.

Arrivée en haut de l'escalier il y avait un bureau où je devais entrer, j'aperçois au même moment sur ma gauche une Dame que je connaissais, je lui demande pourquoi elle est là, pas le temps d'avoir la réponse, le chef me bouscule dans le bureau. Là, j'ai droit au défilé de 6 ou 7 gradés allemands et de l'interprète.

Ils me présentent la lettre, me la font écrire plusieurs fois en me la dictant. Je parle un peu avec cet interprète, je réponds surtout à ses questions, pendant que les chefs examinent les lettres que je viens d'écrire.

Au bout d'un moment il me dit : Bon, ce n'est pas vous qui l'avez écrite, mais vous avez des complices qui l'ont écrite. Bien entendu je savais que c'était faux puisque je ne savais rien avant que les clients me racontent l'affaire et que Mme P... était venue les prévenir.

Alors je dis à l'interprète : pourquoi me demandez-vous tout cela, puisque je ne sais rien, allez plutôt voir chez ce Monsieur Z..., puisque les places sont expliquées, vous trouverez peut-être quelque chose.

Il me répond : C'est ce que nous avons fait, nous avons fouillé sa maison et nous n'avons rien trouvé.

Alors il me vient une idée géniale. Je le regarde et je lui dis d'un air convaincu : cela ne m'étonne pas, Monsieur Z... est si poltron (il n'avait pas compris le mot « poltron », je précise que c'est un homme peureux) qu'il n'aurait, à mon avis, pas osé faire cela. Il me demande pourquoi ; il aurait trop peur de se faire prendre. Il est parti dans l'autre bureau reporter ce que je venais de lui dire. Ils sont revenus à deux me dire que je pouvais partir. L'entretien avait duré 1 heure ½.

En résumé : je venais de leur sauver la vie, et j'en étais fière !

La première partie de cette affaire sous l'occupation ne fut pas la plus pénible. J'étais sereine et avec le temps j'avais même oublié ! C'était un épisode malheureux, comme de nombreuses personnes ont pu en subir et comme nous le savons avec beaucoup moins de chance.

La période d'occupation se prolonge. Je rentre à la maison et parmi les clients en réunion dans la salle du café, chez mes parents, je retrouve Monsieur Z... qui ne désarme pas, aucunement gêné, comme si rien ne s'était passé.

Nos regards se croisent, c'est tout, pas un mot il y a trop de monde. Au bout de quelques jours, je meurs d'impatience d'aller chez lui, lui parler, lui expliquer que je ne suis pas la dénonciatrice qu'il a désignée aux gendarmes allemands. J'avais vraiment envie de lui faire voir que tout en sachant la chose, j'avais eu l'intelligence de ne rien dire lors de l'interrogatoire, mais mes parents m'ont conseillé de ne pas le faire et d'attendre la libération. Même entre français nous n'en parlions pas, ne sachant pas à qui nous avions affaire. Il fallait être prudents.

Je n'aurai malheureusement pas la joie de leur expliquer tout cela après la libération, car les hasards malheureux de la vie m'en empêcheront. Ensuite, la libération, la vie reprend ses droits... mais aussi et c'est normal : les éclaircissements, les enquêtes et reprise de cette affaire.

Le 15 novembre 1944, à 7 heures du matin, deux gendarmes viennent m'arrêter pour me conduire au camp de concentration de Bonneville-sur-Touques où je reste 10 jours, dans des conditions pénibles : baraque ayant servi aux troupes, lits de camp avec paille, les poux, les puces, la gale, avec obligation à la désinfection, grattage des boutons (il faut que ça saigne) avant le badigeonnage avec un produit agressif pour tuer les bêtes ! nuits pénibles et nourriture désastreuse.

Le 25 novembre, deux gendarmes viennent me chercher pour me transférer à Lisieux. Interrogatoire par Monsieur le Juge d'Instruction (Mr Porte) qui me précise qu'il est obligé de me faire écrouer à la Maison d'arrêt de Lisieux et qui demande une expertise d'écriture. Pensant que c'était l'affaire de quelques jours, je lui demande combien de temps pour une expertise, il me répond 8 ou 15 jours, mais ne soyez pas trop pressée car il y en a beaucoup à faire. En effet, je resterai 60 jours en cellule à Lisieux dans des conditions pénibles. Dans une cellule de 3 m 50 x 2 m, nous sommes entassées avec 4 lits où nous dormons à 7. Les carreaux cassés par le bombardement et remplacés par des cartons laissent passer le froid ; il gèle dans les cellules. Nous passons un bien triste Noël et 1^{er} janvier.

Le 25 janvier 1945, à 10 heures du soir, c'est ma libération sur non-lieu. Je couche chez des cousins à Lisieux. Le lendemain je mettrai 5 heures pour faire à pied la route de Lisieux à St X... Neige et verglas, fatigue et découragement.»

NB : Après cette dure période : le retour à la « vie normale », c'est faux ! Jamais elle ne sera normale !

Certaines personnes qui veulent bien comprendre, sont très gentilles et essaient de me reconforter, d'autres plus méchantes, déforment la vérité et s'acharnent pour nous faire du mal à moi-même et à ma famille et plus tard à mes enfants.

Enfin ! Il faut vivre avec, on ne peut pas refaire les mauvais esprits !

Lorsque je me suis déplacée à la préfecture pour en discuter et demander réparation, il m'a répondu qu'il fallait que je m'estime heureuse de ne pas avoir eu de condamnation.

Donc c'était comme si rien ne s'était passé ! Ce qui explique le non-lieu ! Il n'y avait pas lieu de m'arrêter !

Cela ne s'appelle pas non plus « une erreur judiciaire » puisqu'il n'y a pas eu de jugement.

Les « Charitons »

(d'après les souvenirs de Mme Monge-Duval)

En Normandie, comme dans d'autres régions, les pratiques religieuses rythment la vie des bourgs et villages : pèlerinages, processions, fêtes votives, donnant l'occasion de rassemblements de prières et dévotion avec liturgie, rite ou cérémonial spécifiques. Ces habitudes sont entrées dans la tradition, pour certaines, depuis fort longtemps.

Bien souvent ces coutumes sont rattachées à un vœu exprimé à la suite de catastrophes ou épidémies ; la misère, la détresse des uns a parfois réveillé, excité l'esprit charitable des autres. C'est ainsi que dès le Moyen Age, dans notre région, on a notamment invoqué et prié Saint Sébastien, martyr, l'implorant afin d'obtenir aide, guérison ou protection des gens et leurs biens. C'est de cette époque que date les Confréries de la Charité. Leurs membres « Frères de la charité » s'appellent des « Charitons ».

Ainsi donc, presque tous les ans nos parents nous emmènent à Préaux où se tient une fête votive avec procession, messe, prières.

Il y a beaucoup de monde à cette manifestation. Ce pèlerinage draine une foule importante, dévote, recueillie en même temps que joyeuse voire euphorique, avec une attitude définie en même temps que différente selon les divers états d'âme de chacun.

Je me sens très bien dans cette ambiance, nullement troublée par les moments de piété profonde et de dévotion exceptionnelle avec invocations et suppliques, puis, chants adressés à Saint Sébastien, pas plus que par le débordement de rires, l'exaltation et l'enthousiasme de tous ces pèlerins.

Je me trouve en effet très bien parce que je suis ébahie, un peu subjuguée par une scène bien précise qu'est pour moi le défilé des « Charitons » ! La procession !

Les « Charitons » viennent de plusieurs localités de la région. Certes, leurs costumes diffèrent un peu dans leurs couleurs ainsi que leurs insignes, cependant il y a une uniformité qui rend leur cortège grandiose, digne, impressionnant... je ne sais pourquoi mais j'ai, chaque fois, quelques frissons !...

En tête de chaque groupe, selon la tradition, et dans un ordre immuable se présente d'abord le sonneur de cloches que l'on appelle le « tintenellier ». Il est seul à être vêtu d'une chasuble longue, brodée et frangée ; il marche en agitant, en cadence, deux grosses et lourdes clochettes les « tintenelles », il avance en balançant alternativement l'une et l'autre cloche au-dessus de ses épaules ; il progresse à pas glissés selon un certain rythme ; à ce sujet, papa m'a expliqué que cette cadence variait selon les événements : allègrement pour les processions, lentement pour les inhumations.

Suivant le sonneur de cloches viennent : le « porte-croix » et le « porte-bannière », puis ensuite, les dignitaires portant des statuettes sculptées et des torchères ; ils sont alignés sur deux rangs et sont revêtus d'un surplis blanc, court, sur lequel ils portent, en bandoulière, un « chaperon » richement brodé. Les torches sont fixées en haut de très hautes hampes.

Les bannières sont très grandes et très lourdes, mais très belles, leur velours est chargé de broderies or et argent. Les costumes des « frères » varient avec leurs traditions locales, c'est ainsi que les chaperons sont noirs, bleus, verts ou rouges selon la confrérie à laquelle ils sont rattachés.

Certains sont coiffés d'une barrette agrémentée de galons. Plus tard quand je serai grande, j'apprendrai que les « Charitons » autrement dit « Frères de la charité » existent depuis le 11^{ème} siècle. Ils sont recrutés parmi les « personnalités importantes » des communes pour former des « Confréries des Frères de la Charité ».

Les charitons sont regroupés en « Charité » de treize membres représentant le Christ et ses douze apôtres. Le chef d'une Confrérie, le « maître » porte le titre d' « Echevin », un « prévôt » étant son suppléant.

Les « Chaperons » des membres des confréries expliquent leur but puisqu'ils portent le symbole même de leur raison d'être : « Gloire à Dieu , Paix aux vivants, Repos aux morts ». Ceci est tout à la fois leur devise et leur philosophie.

C'est ainsi qu'ils sont présents auprès des pauvres, accompagnent les malades et assument les funérailles des morts. Leur charte définit notamment ceci : « les échevins, prévôts et frères seront exhortés d'aller personnellement aux convois et inhumations, de quelques maladies que les défunts puissent être décédés, ils assisteront en corps aux processions de Saint Sacrement et communieront aux grandes fêtes pour donner l'exemple ».

En attendant, j'espère venir encore longtemps à Préaux car je me réjouis, à chaque fois, de partager avec la foule la solennité en même temps que la simplicité des cérémonies de cette journée de dévotion et de fête et puis... j'ai oublié de vous le dire... le pain béni y est si bon que j'en mange au moins quatre ou cinq parts !... oh, la gourmande !...

Pardon, Saint Sébastien ! oh, je ne suis pas trop inquiète, je suis à peu près certaine que vous pardonneriez, que vous excuseriez cette petite incartade d'une fillette si gentille : Merci d'avance ! Et puis , j'avais si faim...

Après vêpres et complies nous laisserons Saint Sébastien veiller sur son charmant village de Préaux et prendrons le chemin du retour. Nous serons maintenant, pour le trajet, sous la protection de saint Christophe dont une énorme médaille est fixée près du volant de la « Delage » de mes parents. Selon notre rite familial, grand-père et papa seront devant, grand-mère et maman sur la banquette arrière, ma sœur et moi au milieu sur les strapontins.

Il fera presque nuit lorsque nous arriverons à Livarot où il n'y a pas de charitons ; il faut donc s'expatrier pour participer à ce genre de rassemblement ! Mais aussi quel plaisir de partir tôt le matin avec le casse-croûte de midi que l'on déguste, assis par terre, au milieu d'un herbage au sol constellé de pâquerettes et ombragé par les pommiers qui laissent deviner les prémices d'une abondante récolte.

Quelle expédition... mais quelle agréable journée ! Tiens... je m'aperçois que parmi les charitons il n'y a aucune femme, pourquoi ?

Complément à mes « souvenirs d'enfance »

Au Moyen Age, des épidémies de peste ravagèrent la Normandie, ce fut l'origine de la création des « Confréries de la Charité ».

Alors que les malades étaient abandonnés dans les villages atteints par le fléau, des hommes de bonne volonté s'unirent pour les soigner ainsi que pour enterrer les morts, ce fut le début des « Confréries ».

Au répertoire des Archives Départementales de Rouen, à la rubrique « Confréries de la Charité du diocèse de Rouen de 1434 à 1610 » on peut voir que ces confréries étaient très nombreuses.

Dans cette région, les membres de ces confréries étaient tenus d'assister aux enterrements sous peine d'amende. Si l'inhumation avait lieu dans une autre paroisse que celle du domicile, les « frères » accompagnaient le convoi jusqu'aux limites de la paroisse et les « frères » de la confrérie voisine devaient prendre le relais après avoir recouvert le cercueil de leur propre drap.

A la Révolution, ces confréries ont été dissoutes et leurs biens confisqués, comme ceux de l'église. Certaines confréries étaient riches et des querelles éclataient entre confréries voisines.

Par décret du 18 août 1798 les biens des confréries furent mis à la disposition de la Nation. Elles réapparurent au début du 19^{ème} siècle dans de nombreuses communes, certaines officiant encore de nos jours.

Le « Maître » était le principal personnage, élu d'une confrérie, appelée aussi « frèrie » dans certaines contrées (Pas-de-Calais, Haute-Normandie).

Ces associations étaient à vocation et tradition religieuse, mais leurs membres étaient des laïcs. Elles étaient placées sous la protection d'un saint patron.

Dans le nord de la France, le maître était appelé « échevin » et, selon l'ancienneté ou la fonction, les membres pouvaient être : clerc, antique, tintenellier.

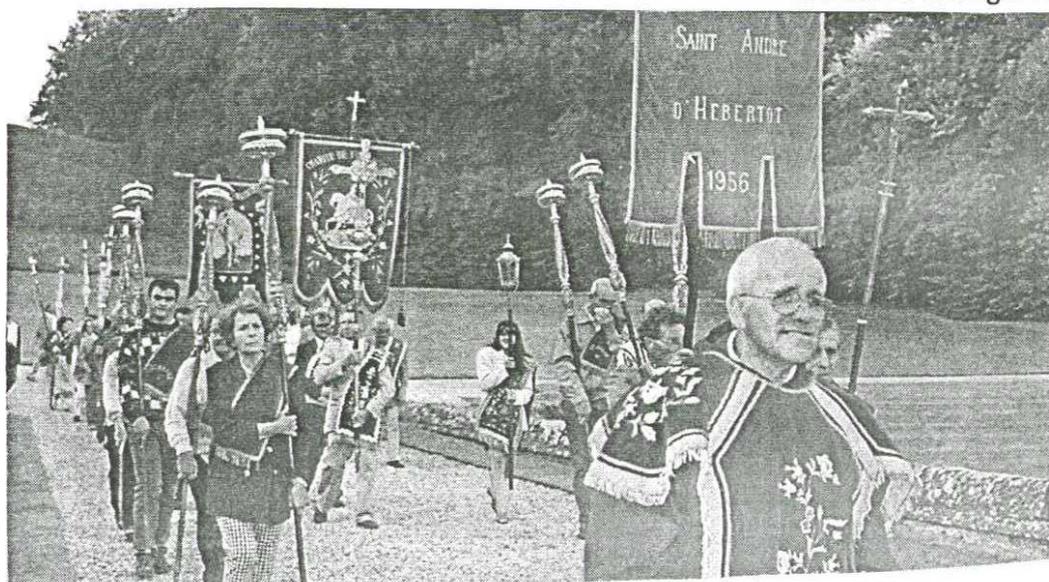
Dans des paroisses importantes, comme Rouen, les Charités assuraient la distribution des aumônes et des secours en nature aux pauvres.

Au cours de leurs rassemblements, les charitons étaient revêtus de leurs tenues : chasuble et chaperons « étoles » brodées d'or et d'argent, et, portaient des bannières ornées et des tintenelles (clochettes) ainsi que des cierges. Leur marche était scandée par le frère sonneur de cloches (1).

1 - selon un article paru dans la Revue française de Généalogie de avril/mai 1998 N°115

J'ai pris connaissance des propos ci-dessus en 1998 alors que mes écrits datent de 1974-75 ou 76 et ne concernent que ce dont j'ai entendu parler, ce que j'ai vu et vécu, ce dont je me souviens... Les faits dont je parle se rapportent principalement à Préaux où nous allions presque chaque année (entre 1925 et 1935). Il me reste moins de souvenirs des cérémonies de Crouttes (près de Vimoutiers).

Madame Monge-Duval



La Confrérie de Saint- André-d'Hébertot



Quel est cet illustre personnage, à quelle Confrérie appartenait-il, à quelle époque ? Le mystère plane et reste entier. Peut-être pourrez-vous nous renseigner ?

LE CORMIER

Il est des arbres comme des personnages que l'on oublie si l'on n'en parle plus.

Nos ancêtres se sont tellement servi du cormier, sans se soucier de le reproduire, que maintenant il a pratiquement disparu aussi bien en France qu'à l'étranger,

On retrouve ce nom en France dans certains lieux dits, et dans notamment le nom de deux communes, Le Cormier à côté d'Evreux, petite commune qui a eu l'intelligence dans planter un il y a quelque années et Saint-Aubin du Cormier en Bretagne, (cette cité restée célèbre par la bataille de 1488 où l'armée du Roi de France Charles VIII, sous les ordres de la Trémoille, défait les troupes bretonnes du duc François II).

Dans le calendrier républicain Nonidi 29 de Brumaire.(actuel 19 novembre) ce jour était celui du cormier.(1)

En astrologie celtique le cormier équivaut à la période du 1^{er} au 10 avril, et à celle du 4 octobre au 13 octobre.

Je sais que dans notre région il en existait encore il y a une quinzaine d'années, j'avais essayé de goûter à son fruit qui ressemblait à une petite poire, mais qui était immangeable, aussi dur que son bois, mais je n'ai pas pu me souvenir de l'endroit.

Le cormier (*Sorbus domestica* L.) a toujours été une essence rare sur toute son aire de distribution géographique. Il n'existe pas de peuplements de cormiers et ces arbres se trouvent généralement seuls ou en petits bouquets. Néanmoins, la vitalité modeste du cormier a été suffisante pour lui permettre d'immigrer de la France jusqu'au sud et au centre de l'Allemagne. Depuis quelques siècles, le nombre des cormiers diminue, et pas seulement en France, mais aussi en Allemagne. Au fur et à mesure du développement d'un aménagement sylvicole de plus en plus tourné vers la production, avec en général des peuplements sombres et fermés, le milieu naturel du cormier, c'est à dire les bois clairs et mélangés, a disparu. Depuis la fin du 19ème siècle, des forestiers s'inquiètent de la disparition évidente des essences moins concurrentes, comme le cormier. LINCK (Güglingen, 1937) est un des premiers à s'être occupé sérieusement de la conservation de cette essence qui devenait de plus en plus rare. Il s'est aperçu qu'une protection des arbres restant n'était pas suffisante, et que des plantations étaient absolument nécessaires pour maintenir la population, à cause d'une régénération naturelle insuffisante. Toutefois, les plantations recommandées n'ont pas été possibles à l'époque, car les pépinières ne maîtrisaient pas la reproduction des cormiers.(2)

En Allemagne notamment, le cormier est devenu un sujet d'intérêt de plusieurs offices forestiers des Länder ainsi qu'au sein de la communauté européenne et notamment des services de l'INRA. En effet le cormier appartient au groupe de travail des feuillus précieux d'Euforgen. En même temps, les recherches génétiques forestières ont été initiées sur cette question. Ainsi le projet de la Commission Européenne GENRES sert à collectionner, évaluer et maintenir les ressources génétiques des fruitiers rares.

Le cormier se plaît dans les terres fortes, limoneuses, argileuses et dans des endroits frais et humides. Il fait une belle tige longue, droite et unie d'une grosseur bien proportionnée, ses branches forment une tête assez régulière, ses racines s'enfoncent plus qu'elles ne s'étendent. Sa reproduction s'effectue au moyen de semis.

Il peut atteindre une hauteur de plus de vingt mètres.

Son tronc est droit avec un houppier globuleux, à écorce noirâtre et écaillée que l'on pourrait confondre avec le poirier, des bourgeons gros, glabres, visqueux et verdâtres, et des feuilles alternes, composées, pennées de 11 à 21 folioles, dentées seulement aux deux tiers supérieurs.

Il fleurit en juin, ses fleurs sont en bouquets, régulières, bisexuées velues plus glabres, ses fruits sont en forme de petites poires jaunâtres de 1,5 à 3 cms,

Son bois est homogène, dur, dense, à grains très fins, d'une couleur brun-rouge à violacé, et prenant un beau poli.

Il pouvait servir de porte greffe pour le poirier, mais sans réussite particulière, ainsi que pour le cognassier et l'aubépine, dont la réussite était meilleure.

Le cormier est une plante mellifère dont les fruits sont anti-nauséux et anti-diarrhéiques.

Cet arbre peut vivre jusqu'à 500 ans. Il en existerait actuellement un présumé de cet âge à RANTON dans la VIENNE.

Dans notre pays d'Auge nous disposons encore de nombreux pressoirs. Très peu ont conservé les éléments qui permettaient de faire le cidre. Beaucoup de vis de pressoir ont été coupées en plusieurs morceaux et ont servi d'éléments ornementaux à l'intérieur des maisons.

Ces vis de pressoir étaient fabriquées la plupart du temps dans ce bois.

Avant le 19^e siècle le bois de cormier était utilisé en menuiserie pour la fabrication des poulies, des vis de pressoir, des jumelles de presse, et pour toutes menues garnitures des moulins. Les armuriers s'en servaient pour la monture de quelques armes, et les menuisiers s'en servaient pour les manches et la garniture d'affûtage de leurs outils.(3)

Les dents des couronnes dentées des moulins (appelées alluchon) étaient en cormier. Les moyeux de charrettes et toutes les pièces de bois qui frottaient dans des engrenages étaient réalisées dans ce bois résistant, ainsi que la plupart des rabots et varlopes des menuisiers.

On se servait de son écorce pour en faire des seaux pour recueillir la résine.(2)

Le cormier est débité en planches, tables, membrures propres à l'emploi que l'on veut faire de ce bois. Quelques auteurs prétendent que si on met des planches de cormier dans le blé, elles empêchent les insectes de s'attacher à ce grain (5)

Ce bois était rare et fort cher bien que toutes les branches de l'arbre puissent s'employer car elles sont sans obier. De même sa croissance est très lente et on considérait que

l'accroissement du cormier était six fois plus lent que des arbres comme le saule, le peuplier, le platane, etc... Les premiers fruits appelés « cormes » apparaissent vers la 30^e année.

Tout cela explique vraisemblablement sa disparition de nos régions, de même que son extrême sensibilité au feu bactérien. Déjà au XIX^e siècle Duchesne considérait que l'on pouvait en tirer de grands revenus dans l'état de rareté où il se trouvait alors (5).

LES CORMES

Le fruit s'appelle corne et ressemble à une petite poire, cependant il varie de forme, de couleur et de goût selon les différentes espèces, et il ne mûrit que lorsqu'il est cueilli. Autrefois on le faisait mûrir dans les greniers sur un lit de paille,

On considérait avant le XIX^e siècle que ce fruit était « astringent & resserrant ; il est bon dans tous les flux de sang & d'humeur : lorsqu'il est mûr, il est agréable au goût, & bienfaisant à l'estomac ; il aide la digestion, & empêche les aliments de passer avec trop de rapidité dans les

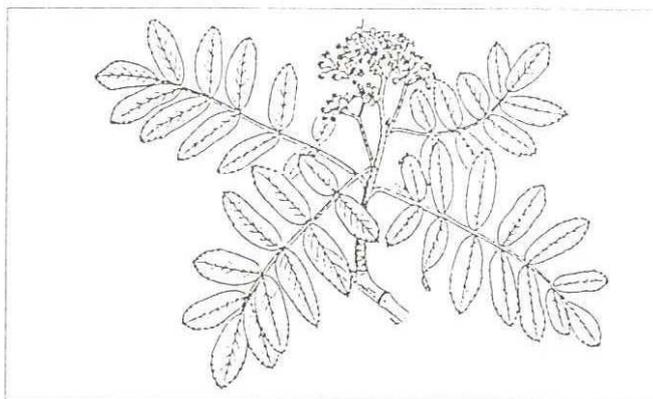
intestins. Quelques praticiens l'ont recommandé dans les fièvres accompagnées de diarrhées ».(3)

Avant leur maturité on considérait que les cormes étaient propres à arrêter les hémorragies et que réduites en poudres elles seraient bonnes étant employées extérieurement pour refermer les plaies.(5)

On en faisait une boisson : du cidre de corne ou même du vin de corne que l'on appelait le « cormé ». Il fallait remplir un tonneau de cormes pas encore mures, encore jaunâtres et fermes, le tonneau était rempli à moitié, et il était complété avec de l'eau, tout en laissant la bonde ouverte, la fermentation ainsi effectuée donnait à la boisson un goût acide et assez agréable. (3)

En Suède au XVIII^e siècle on en faisait un vin, comme dans la région de l'Anjou.(2).

Cette boisson était déjà en usage au XIII^e siècle (4) et pouvait être un véritable poison si les cormes étaient vertes . On disait à l'époque : « bailler la **corne** verte, pour empoisonner ; comme on dit donner le boucon. " Le moyne estoit soubçonné qu'il avoit joué la fourbe à Mr le duc de Guyenne, et baillé la **corne** verte, et qu'iceluy moyne feut cause de le mettre hors de la terre des vivans. » (L'hermite des Soliers, cabinet du roy Louis XI, à la suite de Comines, t. IV, p. 218.) (4)



(1) DER SPEIERLING (dec. 2000)

(2) Annuaire du républicain ou Légende physico-économique : avec l'explication des trois cents soixante-douze noms imposés aux mois et aux jours... / Eleuthérophile Millin (chez M.-F. Drouhin. an II de la République française [1793-1794)

(3) Encyclopédie DIDEROT-d'ALEMBERT (XVIII^e)

(4) Curne de STE PALAYE.(XIII^e - XVI^e siècle)

(5) Guide de la culture du bois, par J-B Duchesne, (ed.Moreau 1826)

TOPOGRAPHIE DU CALVADOS

VALLEE de LIVAROT

Situation, limites, étendue et aspect de la Vallée

La partie du cours de la rivière de Vie, comprise entre les territoires de Mesnil-Durand, au Nord, et de la Chapelle-Haute-Grue, au midi ; ou plutôt entre le ruisseau Thomas, affluent de droite et la Monne, affluent de gauche, est ce que l'on doit entendre par la vallée de Livarot.

Sa longueur entre les deux points ci-dessus est d'après Cassini d'environ 7 000 mètres, et sa largeur moyenne, à partir des arêtes des deux versants de 4 000 mètres : ce qui fait une superficie de 2 800 hectares.

Ce petit pays d'herbage à grande culture, assez fortement accidenté, est coupé de haies et de fossés, généralement planté d'arbres fruitiers et à haute tige. Ceux-ci sont d'essences variées, mais principalement de chênes, d'ormes et de hêtres.

Les collines formant le berceau de la Vie sont très prononcées, et s'élèvent de 50 à 60 mètres au-dessus du lit de cette rivière. Leurs flancs sont profondément sillonnés de ruisseaux et de rivières qui portent le tribut de leurs eaux à la Vie.

Celle-ci coule de Sud au Nord, et son cours quoique très sinueux est passablement rapide. Elle n'a point de débordements périodiques ; les pluies abondantes la font parfois sortir de son lit, mais seulement pendant trois ou quatre jours.

En descendant son cours à partir de la Monne, on remarque sur le versant oriental le clocher de Saint-Ouen-le-Houx ; dans la vallée ceux de la Bréviaire, de Livarot et de la Chapelle de la Pipardière ; sur le versant occidental les clochers de Heurtevent, du Mesnil-Bacley, de Saint-Michel-de-Livet, de Saint-Martin-des-Noyers et du Mesnil-Oury, qui ajoutent au relief du terrain.

Vers le confluent de la Vie et de la Monne, entre les cours de ces deux rivières, on remarque un relèvement très considérable, et qui vu de Livarot, est d'un grand effet, c'est le territoire de la Chapelle-Haute-Grue.

À l'extrémité de cette presqu'île, est le clocher de la commune précitée, et tout près à l'Ouest, la maison de M. Aminte-Bellide qui jouit d'une vue délicieuse, ayant la vallée et le bourg de Livarot en perspective.

L'habitation la plus agréable, la plus importante de toute la contrée et par sa situation, et par ses dépendances, est sans contredit, le château de Neuville, appartenant au marquis de ce nom, ancien pair de France, ancien maire de Livarot.

Du côté opposé est une autre habitation récemment construite et d'assez belle apparence, elle appartient à M. Mignot, maire de Mesnil-Bacley.

Du même côté et tout près de l'embouchure de la Monne, est la demeure de M. Duchêne, juge de paix à Livarot ; elle est entourée d'une des plus belles plantations du pays.

Vis à vis sur la côte de la Brévière, est la maison de campagne de M. Duquesnel, qui est si remarquable par sa position et la vue dont elle jouit dans presque toutes les directions.

La vallée, dans son ensemble présente de beaux sites. Le grand nombre d'habitations éparses sur le sommet et le penchant des collines qui la forment, les plantations variées dont elle est couverte ; les bois qui couronnent les hauteurs des versants, charment l'œil du voyageur, et, quand on entre dans les maisons, on y remarque l'aisance et la propreté qui caractérisent le pays d'Auge. La population de cette petite contrée est d'environ 1 800 habitants.

Géologie de la vallée

Considérée sous le rapport géologique en allant de la rivière aux crêtes des versants, la vallée présente de l'argile de Dives, le sable vert ou glauconie sableuse, grès vert inférieur, la craie chloritée ou glauconie crayeuse, grès vert supérieur, et le diluvium de la craie.

L'argile de la Dives qui occupe la partie horizontale de la vallée au pied des versants ne s'étend guère qu'à 350 mètres à droite et autant à gauche du lit de la Vie. C'est de toutes les formations géologiques celles qui produisent les plus gras pâturages, les meilleurs.

Elle constitue ce que l'on nomme dans le pays, le grand fond, celui sur lequel on engraisse, en quantité ces beaux bœufs tirés du Cotentin, du Poitou, du Maine, etc...et qui se vendent pour la capitale sur les marchés de Poissy et de Sceaux.

Les sables verts et la craie chloritée produisent des pâturages inférieurs et beaucoup d'arbres à fruits, c'est le petit fond. On y élève des chevaux de trait, des vaches, des veaux, et l'on y engraisse des veaux et des vaches de moyenne grosseur. C'est sur ce fonds de médiocre qualité et de ses produits que se font les fromages dits de Livarot, de Camembert.

Les labours et les bois occupent le diluvium de la craie, c'est le mauvais fond de la contrée.

Mode d'exploitation

On exploite le fond de la vallée par deux moyens différents :

Le premier consiste dans le commerce des vaches grasses et des bœufs gras. C'est le moins productif, mais le plus favorable pour les biens fonds, en ce qu'il permet de laisser un certain nombre d'herbages au repos; pendant qu'on fait dépouiller les autres par les bêtes grasses, qui, en outre, y déposent de meilleurs engrais. Ce repos alternatif des pièces est très favorable au sol, parce que celui-ci est moins foulé en temps humide par les bestiaux.

L'autre moyen consiste dans l'exploitation par les vaches à lait. Il rapporte beaucoup plus, mais il détériore singulièrement le fond.

Il est constant que des vaches qui nourrissent ou que l'on traite plusieurs fois par jours, éprouvent des pertes qu'elles ne peuvent réparer qu'en mangeant beaucoup, et, pour qu'elles puissent se nourrir convenablement, il faut qu'elles marchent beaucoup, presque toujours. Elles ont donc plus tôt parcouru l'herbage dans tous les sens, et comme elles y sont toute l'année, elles et leurs élèves défoncent, par un piétinement continu, le fond en hiver ou en temps de pluies et le détériorent au point d'en dénaturer le paccage.

Ensuite les dépôts de ces vaches ne sont pas à beaucoup près aussi gras que ceux des bœufs, et par conséquent, ils fertilisent moins. Le lait qui sort de l'herbage et qui est la partie la plus substantielle est une véritable perte pour le sol.

Il est d'observation qu'une vache à lait mange autant que deux bœufs. Son action continuelle lui donne beaucoup d'appétit.

Néanmoins l'exploitation par les vaches à lait est assez généralement préférée, parce que l'on trouve dans la plus value de ce mode une compensation aux dégradations qui sont bien moins considérables qu'ailleurs quand ce sont les propriétaires qui exploitent eux-mêmes.

Engrais

Les principaux engrais connus dans la vallée, sont : le fumier, le plâtre, la tourte de colza, la chaux et la charrée.

Le fumier est d'un usage général.

Le plâtre s'emploie de préférence dans les terres maigres et arides.

La tourte de colza s'emploie principalement dans les labours.

La chaux fait très bien, mais le prix est trop élevé. Il serait à souhaiter que l'on put établir dans le voisinage des fours à chaux. L'agriculture y gagnera quant aux engrais et en ce qui touchera la consommation des combustibles.

La charrée n'est autre chose que la cendre provenant des lessiveuses ou du blanchiment des toiles, s'emploie de préférence dans les terres humides.

Produits agricoles, industriels et commerciaux

Les principales productions de la vallée sont outre les bestiaux dont nous avons parlé, les bois, les cidres, eaux de vie, beurres et fromages. Ce dernier article surtout est très important, et se vend principalement en Bretagne. On trouve aussi des fruits de table excellents et en quantité, qui se vendent à Falaise, à Caen, dans la plaine de Caen, et en Angleterre. Il se fait également un grand commerce d'œufs ; l'on élève et engraisse beaucoup de volaille de toute espèce.

Les femmes de la vallée filent des lins de Flandres et des lins indigènes. Les premiers valent à Livarot de 2frs 50c à 8frs, et le prix du filage de 2frs à 4frs 50c., suivant la qualité de la marchandise et l'adresse des fileuses.

Les prix des lins indigènes s'élevant taux moyen à 90c. la livre ; ils proviennent du Lieuvin et on n'en cultive point dans la vallée.

Les fils se vendent à Livarot et dans les marchés environnants, et même dans ceux qui sont éloignés aux fabricants de toiles dites cretonnes, dont il se fait un commerce très considérable à Vimoutiers, et à Lisieux, endroits où on les blanchit dans des établissements spéciaux.

Le prix de la livre de fil varie de 1fr 50c. à 9frs ; mais on fabrique plus dans les prix moyens que dans les autres.

Les toiles sont faites par les tisserands du pays, ils travaillent isolément.

Chaque pièce de toile à 80 aunes. Le prix du tissage varie en raison de la largeur et de la beauté.

Les plus bas comptes de la fabrique cretonne sont de 24 et les plus élevés sont de 40.

La rivière de Vie serait très poissonneuse, si elle était mieux gardée. On y pêche la truite, l'anguille, et quelques autres espèces, telles que la carpe, la tanche, qui s'échappent en petite quantité des étangs, et viviers situés sur ses affluents. Ces derniers abondent en écrevisses, anguilles et surtout en truites, qui les remontent jusqu'à leurs sources.

Le gibier de la vallée de Livarot consiste en lièvres, lapins et perdrix grises, les rouges y sont très rares ; il y a beaucoup de merles et de grives, et tous les autres oiseaux connus dans le département ;

On y trouve les mêmes espèces d'oiseaux et de gibier de passage que dans les autres parties du Calvados.

Les animaux sauvages ou malfaisants sont le renard, le blaireau, la martre, la fouine, le hérisson, la taupe, le mulot, la musaraigne.

Les habitants de la vallée élèvent beaucoup de lapins domestiques dans des clapiers factices, d'où ils sortent à volonté pour aller chercher leur nourriture. On en vend beaucoup, et le prix varie de 75c à 2frs.

Religion, mœurs et coutumes des habitants de la vallée

La religion catholique romaine est la seule que l'on professe dans la vallée. Les femmes sont pieuses, sans bigoterie, mais les hommes sont peu religieux.

En général on observe rigoureusement le carême.

Si on excepte trois ou quatre fabricants de toiles, l'industrie des propriétaires et fermiers consiste à acheter des bœufs maigres, à les faire engraisser et à les vendre.

Les femmes s'occupent de l'intérieur du ménage, de la filature de lin, de la fabrication et de la vente des beurres et fromages.

En raison de leur aisance, les propriétaires et fermiers vivent bien, ils aiment la bonne chère, les spiritueux, et ne sont même pas toujours sobres sur ce dernier point.

Ils sont jaloux de leurs droits, et en bons normands, ils engagent ou soutiennent un procès sans hésiter.

Les femmes et les hommes aiment le luxe, le jeu, et les plaisirs.

L'instruction des deux sexes est très arriérée. Les arts, les sciences et la littérature sont à peu près inconnus dans la vallée.

Les femmes vont aux foires et assemblées, tant pour voir que pour se faire voir.

L'usage n'est pas dans la vallée de tuer des cochons et de les saler, pour provision de ménage, comme dans quelques autres contrées. La viande de boucherie, la volaille, les lapins domestiques, les légumes, les laitages, les fruits, les confitures, tels que compotes de poires, de pommes, de gelées de groseilles, le mascapier, espèce de raisinet, offrent d'abondantes ressources aux habitants.

Ils sont polis, hospitaliers et de bonnes mœurs douces.

Les constructions en briques commencent à remplacer les maisons de bois, et les toitures en chaume disparaissent tous les jours pour faire place aux couvertures en tuiles ou en ardoises, ce qui diminue les chances d'incendie.

Description du bourg de Livarot et de son territoire

C'est au milieu de cette belle et riche vallée qu'est situé le joli bourg de Livarot, chef-lieu de canton de ce nom, sur la rive droite de la Vie, à laquelle il touche par son extrémité Ouest, au point d'intersection des deux superbes routes de Honfleur à Alençon, et de Falaise à Rouen, l'une Royale et l'autre départementale,

passant toutes les deux dans la vallée ; la première dans le sens longitudinal, la deuxième transversalement.

Le centre du bourg et la place du marché qui est la plus importante se traversent au nœud des deux routes précitées. On ne compte encore que quatre rues principales qui, suivant les directions à partir de la place, se nomment rue de Lisieux, rue d'Orbec, rue de Vimoutiers, rue de Falaise. Il y a en outre deux petites rues, nommées l'une la rue Neuve, l'autre la rue Traversière.

Toutes ces rues sont généralement larges et droites. Le ruisseau ou douet Fleury, qui coule du Sud-Est au Nord-Est, passe au midi du bourg, dans les jardins même, peut en tous temps suffire aux besoins de la population. Il se jette dans le bief du moulin.

Livarot est à 8 lieues $\frac{3}{4}$ S-O de Caen ; à 4 lieues S. S-E de Lisieux ; à 4 lieues $\frac{1}{3}$ Ouest d'Orbec ; à 2 lieues $\frac{1}{2}$ N-O de Vimoutiers ; à 6 lieues $\frac{1}{2}$ N-E de Falaise ; à 51 lieues N-O de Paris, lat. Nord, 49 deg. 0' 28 " ; longit. Occidentale 2°12'.

Monuments publics

L'église, les halles, la fontaine de la place, du Marché et le Grand Pont, sont les seuls monuments publics qu'il y ait à voir à Livarot.

L'église est à l'extrémité du bourg à droite en montant et sur le bord de la route d'Orbec, presque au pied de la côte. Cet édifice est fort ancien et tout lézardé. Le cimetière dans lequel il est construit, a côté de la rue, 69 mètres, il est convenable qu'il soit hors du bourg ; il est fâcheux pour les habitants qu'il en soit ainsi de l'église.

Viennent ensuite les halles situées route d'Orbec dont elles occupent le milieu, sur une longueur de 84 mètres et une largeur de 6. Elles sont fort mal construites, et n'ont de remarquables que leur grande longueur et leur proximité du plus grand nombre d'habitants.

La fontaine située à l'extrémité Ouest des halles, est de bon goût, et construite en superbe granit de Ste-Honorine. Sa vasque est un octogone régulier. Le fût de la colonne repose sur une base carrée, et est terminé par un chapiteau surmonté d'un globe, le tout a 6 mètres de hauteur.

Cette fontaine fournit à tout le quartier de l'eau en abondance, mais de mauvaise qualité ; on pourrait en avoir de meilleure en faisant quelques frais de plus.

Le grand pont, nouvellement bâti sur la Vie vers l'extrémité Sud de la rue de Falaise, 76m5 au-delà du ponceau jeté sur le bief du moulin, est d'une seule arche en briques avec cintrés, parapets et bornes en garnit d'Alençon qui n'est pas à beaucoup près aussi beau que celui dont on a construit la fontaine. Du reste le pont est d'une belle largeur et bien conditionné. Il est de la façon de M. Patin, ingénieur en chef.

Sa distance à l'extrémité occidentale des halles est de 378m, et de 618, au carrefour qui est immédiatement au-dessus de l'église, à droite, en allant à Orbec.

Ces deux points, le carrefour, et le pont embrassent la plus grande dimension seinelle du bourg de Livarot.

La longueur de la rue de Vimoutiers, depuis le centre de la place du Marché, jusqu'au chemin qui conduit au hameau du champ-Monnet, qui dans la suite sera un faubourg de Livarot est de 185 mètres.

La rue de Lisieux partant de la place précitée jusqu'à la maison de M. Oufroy inclusivement a 240 mètres de longueur.

Ces deux rues déterminent la plus grande largeur actuelle du bourg.

Sur le bord septentrional de la rue de Falaise est une grande maison formant les trois côtés d'un carré, que l'on appelle le château de Livarot mais qui n'en a que le nom. C'est néanmoins l'habitation la plus considérable du bourg.

A 50 mètres de là vers le Nord-Est, on voit une motte circulaire, dont la circonférence extérieure a 94 mètres, et la circonférence intérieure 74, ce qui donne au fossé d'enceinte 40 mètres de largeur. La profondeur de ce fossé est de près de 4 mètres. Le sol de la motte est élevé de 5 mètres environ au-dessus du bief du moulin. C'est l'emplacement d'un ancien château qu'on dit avoir été habité au XIV^e siècle par Charles 1^{er}, roi de Navarre, surnommé Charles le Mauvais, le même qui fit assassiner le connétable de France, La Cerda. On commence à détruire ma motte précitée.

A 50 mètres de là au Nord-Ouest, se trouve le moulin à blé de Livarot à deux tournants occupant 3 ou 4 personnes.

Population de la commune de Livarot

La population de cette commune était en 1831, époque du dernier recensement officiel de 1 174 habitants dont 872 dans le bourg. Le surplus est réparti entre plusieurs hameaux, desquels il sera parlé dans la description particulière de la commune.

Foires et marchés

Livarot n'a que deux foires : celle de Sainte Croix, qui tient le 1^{er} ou 2 mai, et celle de saint André qui a lieu le 1^{er} ou 2 décembre. Elles sont assez bonnes. On y vend des bœufs, des vaches, des chevaux, des porcs et des moutons.

Les marchés tiennent le jeudi, et sont abondamment pourvus de beurre, de fromages, de volailles, œufs, fruits et autres comestibles. On y vend de la mercerie et beaucoup d'arbres à fruits provenant des pépinières de la vallée. Ils sont très estimés, et l'on en expédie beaucoup au Havre. Le produit de chaque marché est de 25 à 30 000frs. Les beurres et fromages entrent pour les 2/3 dans cette somme.

Autorités et fonctionnaires publics de Livarot

Les autorités locales se composent d'un maire, d'un adjoint, de 12 conseillers municipaux, et d'un secrétaire : les fonctionnaires publics : d'un receveur de l'enregistrement, d'un receveur et d'un commis à cheval des impositions indirectes,

d'un percepteur à vie, d'un directeur divisionnaire de poste aux lettres, d'un maître de poste, d'un brigadier de gendarmerie, d'un instituteur primaire élémentaire. Il y a aussi une institutrice.

La commune a un garde champêtre.

Clergé : il se compose d'un curé et d'un vicaire.

Officiers publics : on compte trois officiers publics : un notaire et deux huissiers.

Médecins, officiers de santé et pharmaciens : deux médecins, deux officiers de santé. et deux pharmaciens.

Instructions publiques : l'instituteur a de 40 à 45 petits garçons à diriger ; L'institutrice a le même nombre de petites filles sous sa surveillance.

indépendamment de cela, il y a un instituteur particulier qui dirige 70 enfants, tant du bourg que des communes circonvoisines.

Principaux besoins de Livarot

Si les habitants pouvaient obtenir l'autorisation de reconstruire leurs halles de manière à les approprier au commerce des toiles, il est infiniment probable que les marchands et fabricants de Lisieux et de Livarot donneraient leur préférence à ce dernier endroit sur Vimoutiers, à cause de la proximité, et qu'ainsi le centre des affaires en toiles cretonnes pourrait très bien se fixer dans le Calvados. Ce point est fort important.

Livarot n'a que deux foires, il lui en faudrait encore quatre, ce qui ferait six, ou une tous les deux mois.

Ce bourg manque encore d'un local convenable pour les réunions du corps municipal, les séances du juge de paix, les élections municipales et de la garde nationale¹.

Il manque aussi une caserne de gendarmerie, et une prison de passage. La brigade actuelle siège tant bien que mal dans une maison particulière, et c'est dans un grenier à foin peu sûr qu'elle est obligée de déposer les prisonniers dont elle est responsable.

Industriels de Livarot

Peu d'habitants du bourg vivent de leur bien ; ils sont presque tous industriels, et se divisent entre les professions suivantes, comme suit :

¹ Depuis que cette notice est rédigée, M. Guizot, ministre de l'Instruction publique ayant accordé 3 000 frs de secours à Livarot, cette commune a fait commencer aussitôt la construction du local qui lui manquait. Il est bâti sur le marché aux fromages, et fait face à la route de Honfleur à Auençon. Il est en briques et couvert en ardoises. Les frais de constructions s'élèvent à 12 000frs environ.

8 merciers, 7 boulangers, 6 menuisiers, 6 épiciers, 8 cafetiers, 5 bouchers, 4 maréchaux, 4 cordonniers, 4 fabricants, 3 bourreliers, 3 revendeurs, 3 cabaretiers, 3 médecins, 2 tailleurs d'habits, 2 mégisiseurs, 2 linotiers, 2 chapeliers, 2 serruriers, 2 huissiers, 2 pharmaciens, 2 boisseliers, 2 charrons, 2 aubergistes, 2 marchandes de poteries, 2 charpentiers, 1 meunier, 1 ferblantier, 1 horloger, 1 fabricant de briques, 1 marchand de fromages, 1 chandelier, 1 marchand de tamis, 1 faïencier, 1 vitrier, 1 coutelier, 1 marchand de meubles, 1 revendeur, 1 marchand de bas, 1 tanneur, 1 corroyeur, 1 entrepreneur de voitures publiques, 1 marchand de fer, 1 charentier, 1 tourneur, 1 marchand de sabots, 1 marchand de bois, 1 marchand de cochons, 1 fripière. Total : 109 patentés.

Il y a bien d'autres industriels, mais nous avons cru devoir nous borner à ne parler ici que des professions portées sur le rôle des patentés de 1835, et qui paient 2 014frs 87centimes de droits².

Contributions directes :

Contributions foncières de Livarot.....	16 511,76 frs
Contribution mobilière	3 158,59 frs
Contribution des portes et fenêtres	1 489,20 frs
Total des quatre contributions.....	23 174,42 frs

Etendue superficielle de la commune de Livarot

L'étendue de la commune de Livarot est de 1 212 hectares. Son territoire est borné au Nord par la commune de Mesnil-Durand, à l'Est par le territoire de Ste-Marquerite-des-Loges, au midi par ceux de St-Ouen et la Brévière, à l'Ouest, par les communes du Mesnil-Bacley, de St-Michel-de-Livet, et du Mesnil-Oury.

La plus grande dimension de la commune est du Nord au Sud d'à peu près 5.400mètres, et de l'Est à l'Ouest du carrefour la Cabine à la planche sous Neuville de 3 320mètres.

Aspect physique du sol

Le territoire est fortement accidenté, sa pente générale est de l'Est à l'Ouest, comme l'indiquent les cinq principaux ruisseaux qui l'arrosent dans cette direction et qui sont autant d'affluents immédiats de la vie.

La commune est généralement bien plantée d'arbres fruitiers et forestiers. Sa partie Est est un plateau fort élevé, de plus de 3 000 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 850 mètres. Il est entièrement occupé par le bois de taillis dit de

² Indépendamment des deux bouchers du bourg, il y en a 44 autres forains qui approvisionnent la boucherie de Livarot, et vendent année moyenne pour 125 000frs de viande ;

Livarot, appartenant à M. Rioult de Neuville, et dont la surface est de 251 hectares, y compris quelques parties défrichées.

Ce bois est percé dans la plus grande dimension qui est du Sud au Nord, par un chemin parfaitement droit, qui traverse dans la partie septentrionale, les chemins vicinaux de Livarot à Fervaques, et celui de la Fontaine Ménage ; vers le milieu, coupe à leur bifurcation les chemins vicinaux de Livarot à Ste-Marguerite-des-Loges et à Notre-Dame-de-Courson, un peu plus au Sud, traverse la grande route de Falaise à Rouen. Ce bois forme la limite de Ste-Marguerite-des-Loges, depuis le carrefour de la cabine jusqu'au chemin de la Croix Riotte vers le Nord, qui forme à son tour la limite du dit bois, jusqu'à la grand-route précité.

Principaux hameaux

Les principaux hameaux de Livarot sont au Nord Lequesnay, les Chalmannières et les Monts-Jean, au milieu la Tuilerie, la Cour des Rosières, au Sud-Est, l'Hermitage ; au sud de la Croix-Rouge, la Cauchetière, la Bruyère, au Sud-Ouest, la Bove, l'Angleterre et Neuville.

Cours d'eau, affluents de la Vie

Voici les principaux affluents de la Vie sur le territoire de Livarot ; ils appartiennent tous à la rive droite.

Le premier est le ruisseau de Neuville. Il prend sa source près du château de ce nom, sur le territoire de Livarot, section D, numéro 66 ; la direction générale de son cours, est O-N-O et sa longueur développée de son cours de 1 144 mètres. Il se jette dans la Vie, section D, numéro 29. Il est du 2^{ème} ordre relativement au récipient principal qui est la Dives.

Le second est le Douet-Fleury, qui est le plus grand de tous. Il prend sa source au Nord-Ouest de l'Hermitage, sur la lisière du bois de Livarot, dans la section C, numéro 18, de cette commune, passe sur les fermes du Val Herbourg et d'Ouilly, traverse le bourg et va se jeter dans la Vie au bief du moulin, section D, numéro 2 ; son cours est tout entier sur Livarot ; sa direction est O-N-O et O. ; sa longueur développée de 4.265 mètres, il est aussi du 2^{ème} ordre.

Le troisième est le ruisseau de la Pipardière ; sa source est située sur le territoire de Livarot à l'Ouest et à 200 mètres environ du bois de ce nom, section B, numéro 35. Il alimente la pièce d'eau qui entoure la Pipardière, et se jette dans la Vie au N-O de cette ferme, après un cours développé de 2.022 mètres. Ce ruisseau est du 2ème ordre.

Le quatrième est le Douet du Quesnay qui prend sa source à l'Ouest des Monts-Jean, dans un vivier de forme rectangulaire, numéro 45 de la section A de Livarot, passe au hameau du Quesnay dont il retient le nom, après un cours dont la longueur développée est de 1.220 mètres. Sa direction générale est d'est en Ouest ; il est du 2^{ème} ordre.

Indépendamment des quatre ruisseaux ci-dessus, on en compte quatre autres de l'ordre immédiatement inférieur.

- 1) Le ruisseau des Aulnaies qui a son origine dans l'herbage de ce nom, situé au midi et près de la ferme du Parc, dans la section C numéro 206 ; il se jette dans le Douet-Fleury, rive gauche, en arrivant à la cour de la ferme du Val Herbourg numéro 88 de la section précitée. Son cours qui est tout entier sur Livarot, présente un développement de 470 mètres. Sa direction générale est N-N-E. (2^{ème} ordre).
- 2) Le ruisseau des Buttes prend sa source dans la commune de Livarot, section C, et se jette dans le Douet-Fleury, rive droite à l'Ouest de la ferme d'Ouilly section C, numéro 233, après un cours développé de 720 mètres ; la direction est de l'Est à l'Ouest, (3^{ème} ordre).
- 3) Le ruisseau des Chalmunières, dont la source est située section B ; sa direction est du N-E au S-O et il se jette dans le ruisseau de la Pipardière, rive droite, après un cours développé de 300 mètres (3^{ème} ordre).
- 4) Le ruisseau du lieu Vallot, prenant sa source au hameau qui donne son nom, à environ 370 mètres de l'angle N-O du bois de Livarot, section A, numéro 69, et va se jeter dans le ruisseau du Quesnay au point où celui-ci traverse la route de Honfleur à Alençon, section A, numéro 92. Sa direction générale est O et S ; et son cours développé est de 1 733 mètres. Il est aujourd'hui du 3^{ème} ordre, mais dans l'origine il était du second, parce qu'il se jetait directement dans la Vie au Sud-Est du point de contact des territoires de Livarot à Saint-Michel-de-Livet et du Mesnil-Oury, après un cours de 1 846 mètres. La construction de la route de Honfleur à Alençon l'a forcé de suivre l'ancien chemin de Lisieux, du Nord au Sud, et de se jeter dans le ruisseau du Quesnay.

La longueur totale des huit cours d'eau ci-dessus décrits est de . 11 884m

La Vie limite le territoire de Livarot à l'Ouest par une longueur développée de 7 084m, et le traverse sur une longueur de 108m, ce qui fait en tout..... 7 192m

Total..... 19 076m

La Vie, ainsi que tous ses affluents, appartient au bassin hydrographique de la Dives, dont elle est un affluent immédiat.

Grandes routes

Les grandes routes qui traversent la commune présentent les développements suivants sur son territoire.

La route Royale d'Honfleur à Alençon, à partir du territoire de Mesnil-Durand, jusqu'à la rencontre de celle de Falaise à Rouen a une longueur de 2 803m

De ce point à l'autre extrémité du territoire du côté de la Brévière. 2 810m

En tout 5 613m

La route de Falaise à Rouen, depuis le territoire de Sainte-Marguerite-des-Loges jusqu'au nœud qu'elle forme avec la route, a une longueur de 2 580m

A reporter.....	2 580m
Et de ce nœud à la limite du Mesnil-Bacley	370m
Total.....	2 950m
Report de la route de Honfleur à Alençon.....	5 613m
Total général.....	8 563m

Ainsi le territoire de la commune de Livarot est traversé par deux grandes routes dont les parties qui lui sont afférentes présentent un total de..... 8 563m

Nous nous faisons un devoir de reconnaître ici que c'est au zèle, à l'obligeance de M. Canterel, adjoint au Maire de la commune de Livarot, Castel et Peschet, géomètres du Cadastre, que nous sommes redevables d'une grande partie des éléments qui nous ont servi à la rédaction de cette notice.

Extrait d'une plaquette intitulée « Topographie du Calvados » de Simon, publié à Caen en 1835.

Document aimablement prêté par Robert Timmerman.

Dédié à M^r Gimmesman, maire de Livarot

— Hommage au charme —

Livarot! ma petite ville, ma belle vallée
Avec tes fertiles herbages, par la Vie arrosées
Comme une colombe, en ce lieu, blottie
Dans ce doux nid que la nature t'a choisie

Aux matins du printemps, ouvrant ma fenêtre
Je vois ton clocher, dans l'aube qui va paraître
Le jour s'élève dans les pommiers en fleurs
Comme un tableau aux chatoyantes couleurs

Quand la fin du jour a ramené le silence
Pour mieux encore subir ton influence
J'aime gravir l'une de tes collines
Et essier les lumières qui t'illuminent

Lorsque le touriste, te découvrant par hasard
Ainsi qu'une charmeuse tu lui séduis son regard
Tes maisons fleuries, en l'arrêtant, l'invitent
À flâner par tes rues, et poursuivre sa visite

C'est vrai! que tu es beau, mon cher village
Je t'en prie, ne transforme pas trop ton visage
Ne rêve pas à d'ambitueuses grandeurs
Poète discrètement la douceur du bonheur

Ton cher pays, combien faut-il que je t'aime
Pour qu'à ton charme, ainsi, ma muse s'enflamme
Comme moi, je crois, tu dois avoir une âme
Qui m'a inspiré de te faire l'essai d'un poème

20 Mai 1962

Fernand Bénard

M. & M^{me} FERNAND BÉNARD

J'ose dédier ce bien modeste poème à M^r Gimmesman
qui a tellement contribué comme Maire de cette petite
ville de Livarot à la rendre si attrayante et attachante.
Cet hommage est doublé par celui que personnellement
je vous rends et j'espère que votre amitié pour moi sera
indulgente à ma prétention de poète.

LIVAROT (Culvados)

LIVAROT ET FERVAQUES LIBÉRÉES

La population avait fui la ville

Livarot fut libérée le 20 août et Fervaques le lendemain, sans avoir souffert de bombardements aériens.

La population avait fui les agglomérations pour trouver refuge dans la campagne isolée.

Les troupes alliées pénétrèrent sans trop de mal, ce qui ne veut pas dire sans faire de victimes.

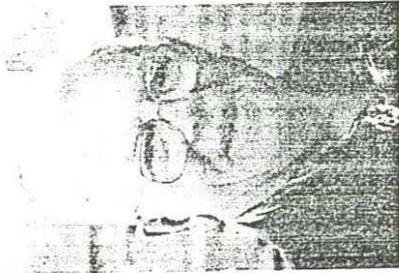
Y compris parmi les civils. Récit de deux témoins de cette Libération.

L'abbé Pelpel pour Livarot et Marius Levavasseur pour Fervaques.

Livarot, libérée le 20 août, célébrait samedi le Cinquantenaire de cet anniversaire. A 18h, le cortège se formait avec les représentants des autorités civiles et militaires, Pierre Tréhel, maire, en tête, aux côtés de Robert Halley, conseiller général, et se rendait au pied du monument aux morts. Le cortège était précédé de l'harmonie municipale et du corps des sapeurs-pompiers.

Après le dépôt de la gerbe et la minute de silence, Pierre Tréhel céda la parole à son adjoint Robert Timmerman, qui a vécu cette libération. Celui-ci rappelait le tribut payé par la population de Normandie des bombardements et de la mitraille. Après un exposé précis et documenté des événements locaux depuis le jour du Débarquement, Robert Timmerman faisait lecture du journal du l'abbé Pelpel, doyen de Livarot en 1944. Nous reproduisons quelques extraits inédits: "A partir du 15 août, les combats se rapprochèrent. Les Allemands baient retraites, violemment attaqués par

les avions, les épaves jonchaient les routes, certains morts sont écrasés. Les civils se réfugient dans les tranchées consolidées depuis des



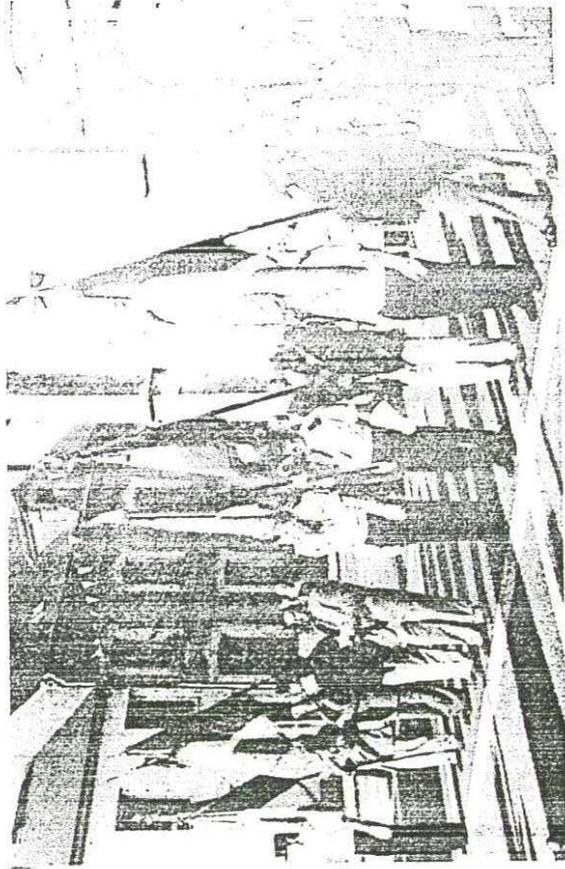
Robert Timmerman

semaines. Le 18 août, une dizaine d'obus anglais sont tirés sur Livarot et les tirs se poursuivront jusqu'au dimanche matin 20 août. A leur tour, les Allemands tirent sur la ville. Le premier tank canadien descend de la côte de Saint-Michel vers la route

de Lisieux, le 18 août, et arrive au moulin de "La pipardière". Le pont de la route de Saint-Pierre-sur-Dives est très abîmé, et ne permet pas le passage de véhicules lourds. Avec grande prudence, les Canadiens entrent dans Livarot le 20 août sans rencontrer d'Allemands.

Pendant l'attente de notre libération, M. Lexene, maire, et quelques Livarotais se sont engagés pour la protection des civils. Il faut leur rendre hommage. A partir du 21 août, nos responsables locaux, le comité de Libération, ont eu assez d'autorité pour éviter de graves incidents. La préfecture avait pris des directives pour cela. Mais quelques femmes furent molestées, des collaborateurs un peu "boussués". Entre civils le pire fut évité. En quelques jours, les Livarotais purent rentrer dans leur foyer en dépit des bombes, des obus, du mitraillage.

La ville de Livarot fut peu détruite: beaucoup de carreaux cassés, beaucoup de toitures abîmées. Rapidement



Les porte-drapeaux des associations patriotiques

un pont fut installé sur la rivière et alors le défilé de matériel et de troupes impressionna les Livarotais, en leur apportant la fin de l'angoisse et l'espoir d'un retour des pri-sonniers et déportés.

Robert Timmerman poursuit: "Avant de terminer je vous cite cette réflexion: la libération s'est faite attendre pour les Normands dans le sang et les larmes. Et quand elle eut lieu, la joie n'a pas séché les larmes ni effacé le sang répandu. Nous déploignons à Livarot, une trentaine de morts et de nombreux blessés..."

"Quand on s'est cru libéré..."

Fervaquais depuis 1931, Marius Levavasseur habitait avec ses parents au numéro 4 de l'allée Henry-Poisson, en souvenir de cet homme mort sous les balles allemandes. Requis au Service du travail obligatoire, (STO), Marius Levavasseur, de la classe 1943, s'était échappé de Dieppe et était revenu à Fervaques. Il a vécu la libération de la ville et ses souvenirs "sont restés frais dans sa mémoire"

"Après les bombardements de Lisieux, des hommes ont été requis par la mairie, à nouveau, pour creuser des trous individuels le long des routes dans lesquels les soldats allemands pourraient se cacher en cas de mitraillage de l'aviation alliée. Je suis allé creuser, avec mon père également qui avait fait la guerre 14-18.

Le soir, un Allemand de la Wehrmacht qui avait investi le château, est venu pour me dire que le trou n'était pas assez grand. Il a menacé de me faire déporter pour être fusillé à Cherbourg. Pourquoi Cherbourg, lui ai-je répondu en rigolant? J'avais 21 ans et je dois bien avouer que je n'avais pas pleine conscience du danger. Mais finalement j'ai eu raison de lui répondre ainsi. L'Allemand a rigolé aussi et en est resté là.

D'autres ont été requis pour garder les votes, ou

encore le pont, qui était vital pour les Allemands. La RN 13 ayant été bombardée, la route des Allemands passait par Fervaques. Ceux qui gardaient le pont servaient aussi d'otages au cas où on chercherait à le détruire. C'est ce qui est arrivé: Les civils qui "le gardaient" ont été ficelés à des pommiers, probablement par la Résistance, qui a fait sauter le pont, bloquant le passage de toutes les troupes. Les Allemands ont menacé de faire des otages si le fameux pont n'était pas réparé le soir même. Effectivement il l'a été, à l'aide de madriers. Il a tenu comme ça, des années encore après la Libération.

UNE AMBULANCE EN FLAMMES

Les Canadiens avaient pris position sur Ticheville et ailleurs au alentours. Les échanges d'obus avec les Allemands passaient au dessus de Fervaques. Mon père a décidé de creuser une tranchée dans le fond du jardin. La nuit également ont entendu les douilles d'avions qui tombaient par centaines sur les toits des maisons. C'était sans arrêt des ballets aériens. Combien d'avions se sont écrasés au alentours?

Un jour, comme je faisais partie de la Croix-Rouge, on m'a envoyé sur la route de Courson après le passage d'un avion allié qui avait mitraillé la route. Il y avait une ambulance française qui brûlait. Des soldats allemands étaient morts. On en a ramené un avec un copain, qu'on a posé dans l'église.

Comme l'ambulance était détruite, on m'a envoyé en vélo à la chapelle-Yvon cher cher une autre ambulance. Mais à l'époque tout ce qui circulait était mitraillé par l'aviation. J'ai mis une chemise bien blanche et je suis parti. Ça n'a pas raté, un avion m'a survolé. Je suis resté bien au milieu de la route, en évidence et l'avion n'a pas "insisté". Ensuite je suis revenu avec l'ambulance et heureusement il ne s'est

fallait voir dans quel état j'ai même vu un panzer arborant une croix rouge.

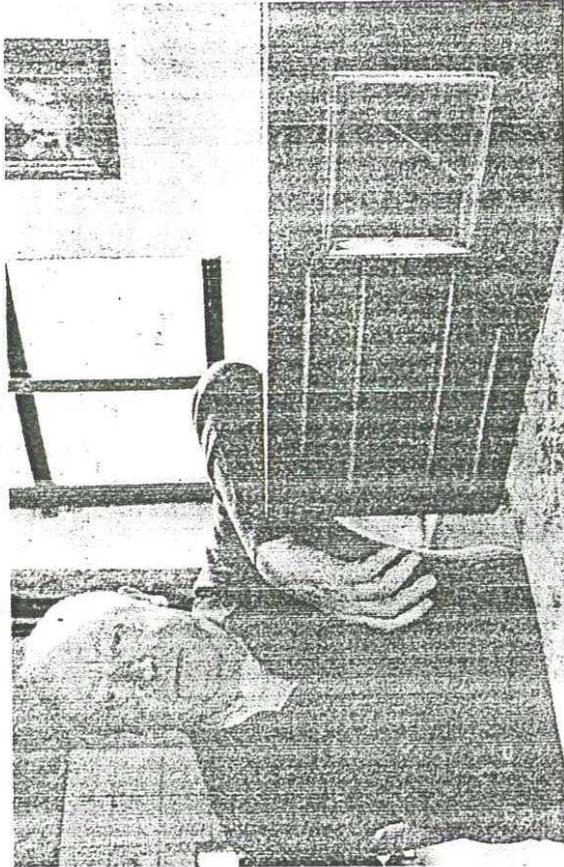
Un char était resté dans l'allée du château derrière l'église. Il avait l'air abandonné.

ON EST LIBÉRÉ ?

Les Allemands avaient quitté le château en tentant de le faire sauter. En réalité seul l'intérieur avait brûlé. Un vrai feu d'artifice qui a

mis un canon sur deux roues dirigé vers des maisons et on menacé de faire des otages. Du coup, tout le monde est parti, pensant que personne ne viendrait remettre les documents. Les Allemands nous ont laissés partir. C'était quelques jours avant la Libération. Il y avait plus personne dans le bourg.

On a formé deux communaux. Mon groupe est parti dans la direction de Courson, d'autres sont partis à "La



Marius Levavasseur a conservé la radio de cette époque épique

rien passé. Un beau jour les pan-neaux allemands qui indiquaient le front ont désigné une autre direction. On a pensé que cela devenait bon pour nous. Et de fait, les troupes allemandes repassaient dans l'autre sens. Il

fait dégringoler les vitraux de l'église! On s'est dit: "ça y est, on est libérés!"

Le lendemain, un jeune du pays est allé pour fouiller dans le char où il a trouvé un livret militaire de SS. Mais voilà que les Allemands reviennent! Ils ont

camp est allé au devant d'eux pour leur signaler la méprise. Dans les jours qui suivirent, pensant que Fervaques était bien libérée, j'ai pris la direction du bourg avec un copain en empruntant la route de Courson. A peine parvenus sur la côte, on nous a tiré dessus! C'était encore les Canadiens! J'ai sorti mon mouchoir blanc et ils ont arrêté de tirer. Parvenus jusqu'à eux, ils nous ont "engueulés" car le front s'arrêtait juste devant Fervaques. Là où nous étions réfugiés, à quelques kilomètres de Fervaques, nous étions pas encore libérés.

Ensuite, on leur a dit qu'on avait un prisonnier dans notre groupe. Ils nous ont suivi jusqu'à notre camp, sans emprunter la route qui était toujours la cible de leurs avions. A travers champ, ils sont venus arrêter l'Allemand. En guise d'arrestation, les Canadiens ont commencé par lui offrir une cigarette!

RADIO FERVAQUES

Tout le monde est rentré à Fervaques où pendant des jours, ce fut un défilé de véhicules et de troupes alliés. Il n'y avait plus d'électricité en ville. Aussi nous avions relié notre maison à la turbine qui était au château. Cela permettait, entre autre, d'écouter radio Londres. J'avais branché deux haut-parleurs devant la porte et les gens sont venus tous les jours, suivre la progression des Alliés racontée à la radio. C'était radio Fervaques..."

ETUDE SUR LE CANTON DE LIVAROT DE 1930 ET 1990 (1)

1930

- 22 communes
- 7 219 habitants
- 1 991 électeurs
- Conseiller général : Monsieur Joseph Laniel de Notre-Dame-de-Courson

DETAIL DU NOMBRE D'HABITANTS ET D'ELECTEURS

Détail du nombre d'habitants et d'électeurs pour chaque commune du canton, à noter que pour les électeurs, les femmes ne votaient pas encore.

	Nombre d'habitants	Nombre d'électeurs
Livarot (chef-lieu de canton)	2 147	537
Auquainville	225	79
Les Autels-Saint-Bazile	119	29
Bellou	242	58
La Brévière	113	32
La Chapelle-Haute-Grue	72	18
Cheffreville-Tonnencourt	219	80
Fervaques	578	169
Heurtevent	215	52
Lisores	375	121
Le Mesnil-Bacley	270	74
Le Mesnil-Germain	213	63
Le Mesnil-Durand	347	97
Les Moutiers-Hubert	115	32
Notre-Dame-de-Courson	630	204
Sainte-Marguerite-des-Loges	289	93
Sainte-Foy-de-Montgommery	135	36
Saint-Germain-de-Montgommery	182	53
Saint-Martin-du-Mesnil-Oury	133	33
Saint-Michel-de-Livet	224	60
Saint-Ouen-le-Houx	124	35
Tortisambert	252	73

ETAT DES DIVERS SERVICES DANS LE CANTON

Administration judiciaire

A Livarot

Justice de Paix	: audience le jeudi à 10 h
Simple police	: audience le 1 ^{er} jeudi de chaque mois à 10 h
Juge de paix	: Mr. Lemaréchal
Suppléants	: Mrs Chalopin et Régnauld
Greffier	: Mr Louise
Notaire	: Mr. Longuemare
Huissiers	: Mrs Lanny et Leprince

A Fervaques

Notaire : Mr Régnault

Services financiers

A Livarot

Contributions directes : Contrôleur : Mr Gissot de Lisieux
Contributions indirectes : Receveur : Mr Onno
Vérificateurs : Mrs Champon et Supery
Enregistrement : Receveur : Mr Graux
Perception : Receveur : Mr Baslé

Les communes ci-dessous dépendent de Livarot :

Les Autels-Saint-Bazile, La Brévière, La Chapelle-Haute-Grue, Heurtevent, Lisores, Le Mesnil-Bacley, Sainte-Marguerite-des-Loges, Sainte-Foy-de-Montgommery, Saint-Germain-de-Montgommery, Saint-Michel-de-Livet, Saint-Ouen-le-Houx, Tortisambert.

A Fervaques

Contributions directes : Receveur : Mr Loussaut
Vérificateurs : Mrs Sabadie et Dumoulin
Perception : Receveur : Mr Guibert

Les communes ci-dessous dépendent de Fervaques :

Auquainville, Bellou, Cheffreville-Tonnencourt, Le Mesnil-Germain, Les Moutiers-Hubert, Notre-Dame-de-Courson

Instruction publique

Livarot

Ecole des garçons : Instituteur : Mr Delfaure
Ecole des filles : Institutrice : Melle Guérin
Ecole maternelle : Directrice : Melle Esnault
Ecole libre des filles : Directrice : Melle Huet

Auquainville

Institutrice : Melle Le Boulanger

Les Autels-Saint-Bazile

Vont à l'école de Montpinçon

Bellou

Institutrice : Mme Picot

La Brévière

Vont à l'école de Sainte-Foy-de-Montgommery

La Chapelle-Haute-Grue

Vont à l'école de Tortisambert

Cheffreville-Tonnencourt

Vont à l'école de Fervaques

Fervaques
Instituteur : Mr Oursel
Institutrice : Mlle Boulanger
Adjointe : Mlle Peyrussan

Heurtevent
Institutrice : Mme Sokoloff

Lisores
Institutrice : Mme Pauvret

Le Mesnil-Bacley
Vont à l'école de Livarot

Le Mesnil-Durand
Instituteur : Mr Hubert

Le Mesnil-Germain
Institutrice : Mlle Baston

Les Moutiers-Hubert
Institutrice : Mlle Lecointe

Notre-Dame-de-Courson
Instituteur : Mr Pilet
Institutrice : Mme Le Pieur

Sainte-Foy-de-Montgommery
Instituteur : Mr Pauvret

Saint-Germain-de-Montgommery
Vont à l'école de Sainte-Foy-de-Montgommery

Sainte-Marguerite-des-Loges
Instituteur : Mr Gauvin

Saint-Martin-du-Mesnil-Oury
Vont à l'école de Mesnil-Durand

Saint-Michel-de-Livet
Institutrice : Mme Guesnon

Saint-Ouen-le-Houx
Vont à l'école de Lisores

Tortisambert
Instituteur : Mr Lentrain

Gendarmerie

Livarot

Brigade à cheval : Maréchal des Logis Chef : Mr Pagot
Gendarmes : Mrs Nicol, Montigny, Mauger
Ruelland

Postes – Télégraphe – Téléphone

Livarot

Bureau ouvert du lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le dimanche : de 8 h à 11 h

Receveur : Mr Laporte
Dames employées : Mmes Foucault, Aubry, Gervais,
Mlles Pain, Lannier, Mazet
Facteurs : Mrs Roger, Martel, Françoise, Courant, Mauguin
Mme Roger
Télégraphiste : Mme Pain

Fervaques

Bureau ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h

Receveuse : Mme Le Boulanger
Facteurs : Mrs Catherine, Houssin, Bellet, Georges, Sauson,
Ménage

Le Mesnil-Germain

Recette auxiliaire des postes

Gérante : Mme Vve Lucas

Notre-Dame-de-Courson

Bureau ouvert de 7 h à 19 h

Facteur-receveur : Mr Pallée
Facteurs : Mrs Aguinet, Marginier

Abonnés téléphone

Livarot	:	76	abonnés
Auquainville	:	2	..
Bellou	:	2	..
La Brévière	:	1	..
Cheffreville-Tonnencourt	:	3	..
Fervaques	:	13	..

Lisores	:	1	abonné
Le Mesnil-Bacley	:	6	..
Le Mesnil-Durand	:	2	..
Les Moutiers-Hubert	:	1	..
Notre-Dame-de-Courson	:	5	..
Saint-Germain-de-Montgommery	:	1	..
Sain-Martin-du-Mesnil-Oury	:	1	..
Saint-Michel-de-Livet	:	4	..
Saint-Ouen-le-Houx	:	1	..
Tortisambert	:	6	..

Chemin de fer de l'Etat

Livarot

Chef de gare : Mr Savatte
Facteur-enregistreur : Mr Rivière

Organisation religieuse

Livarot

Curé : Hamel

Auquainville

Curé : Lemoine

Les Autels-Saint-Bazile

Desservant : Jeanne, curé de Montpinçon

Bellou

Curé : Cussy

La Brévière

Desservant : Aubry, curé de saint-Ouen-le-Houx

Cheffreville-Tonnencourt

Desservant : Lemoine, curé à Auquainville

Fervaques

Curé : Jamet

Heurtevent

Desservant : Lair, curé de Tortisambert

Le Mesnil-Bacley

Desservant : Hamel, curé de Livarot

Le Mesnil-Durand

Curé : Chapron

Les Moutiers-Hubert

Desservant : Catel, curé de Notre-Dame-de-Courson

Notre-Dame-de-Courson

Curé : Catel

Sainte-Foy-de-Montgommery

Curé : Pinçon

Saint-Germain-de Montgommery

Desservant : Pinçon, curé de Sainte-Foy-de-Montgommery

Saint-Martin-du-Mensnil-Oury

Desservant : Chapron, curé de Mesnil-Durand

Saint-Michel-de-Livet

Curé : Frénée

Saint-Ouen-le-Houx

Curé : Aubry

Tortisambert

Curé : Lair

Service médical

Livarot

Dentiste : Louis Bielman
Médecins : Dr Seibel
Dr Sorel
Sage-femme : Mlle Pigault
Pharmaciens : Mr Mondet
Mr Lescène
Vétérinaire : Mr Tambareau

Fervaques

Médecin : Dr Hautechaud
Pharmacien : Mr Vrevin
Vétérinaire : Mr Troussier

FETES DANS LES DIFFERENTES COMMUNES

Fêtes patronales

Livarot

Saint Ouen, le dernier dimanche d'août ou début septembre

Auquainville

La Nativité le 2^{ème} dimanche de septembre

Les Autels-Saint-Bazile

La Nativité ou le dimanche qui suit

La Brévière

Saint Ouen le 24 août ou le dimanche suivant, à noter qu'après la dernière guerre la fête avait lieu le 15 août, on l'appelait la reine des fêtes.

La Chapelle-Haute-Grue

Saint Pierre et saint Paul, le dernier dimanche de juin

Cheffreville-Tonnencourt

Le dimanche qui suit l'Ascension

Fervaques

Le premier dimanche d'août

Heurtevent

Saint Jacques, le 25 juillet ou le dimanche suivant

Lisores

Saint Mamert, le dimanche qui suit l'Ascension

Le Mesnil-Bacley

Le lundi de Pâques

Le Mesnil-Durand

Saint Vigor, le deuxième dimanche d'août

Les Moutiers-Hubert

Saint Martin, le deuxième dimanche de juillet

Notre-Dame-de-Courson

Saint Christophe, le dimanche qui suit le 25 juillet

Sainte-Foy-de-Montgommery

Sainte Foy, le deuxième dimanche d'octobre

Saint-Germain-de-Montgommery

Saint Germain, le dimanche suivant le 31 juillet

Sainte-Marguerite-des-Loges

Sainte Marguerite, le dimanche qui suit le 20 juillet

Saint-Martin-du-Mesnil-Oury

Saint Martin, le 4 juillet ou le dimanche suivant

Saint-Michel-de-Livet

Saint Michel, le 29 septembre ou le dimanche suivant

Saint-Ouen-le-Houx

Saint Ouen, le 26 août ou le dimanche suivant

Tortisambert

La Trinité, le jour même

Foires

Livarot

Foire Sainte Croix, le deuxième jeudi de mai

Foire de septembre, le jeudi après le 1^{er} septembre

Foire saint André (2 jours) foire aux porcs le 30 novembre, grande foire le 1^{er} décembre

Fervaques

Le 1^{er} lundi après la mi-carême, assemblée très importante le jour de l'Ascension

Notre-Dame-de-Courson

Le 1^{er} mardi de mai

SOCIETES DIVERSES

Livarot

Compagnie des Sapeurs Pompiers

Société Secours Mutuel des Sapeurs Pompiers

Union Commerciale et Industrielle

Musique municipale de Livarot

Société des courses

Caisse locale du Crédit Agricole

Anciens Combattants

Société Secours Mutuel « La solidarité »

Sporting club Livarotais

Sportive Jeanne d'Arc

Société de tir « L'Avenir de Livarot »

Bellou

Société des démobilisés

Cheffreville-Tonnencourt

Anciens Combattants

Société Secours Mutuel

Fervaques

Compagnie des Pompiers

Société de musique « l'Avenir de Fervaques »

Société des Anciens Combattants de la Grande Guerre

Caisse de Secours Mutuel anciens Combattants

Société de tir et préparation militaire

Association sportive

Société de Secours Mutuel des Sapeurs Pompiers

Le Mesnil-Germain

Cercle

Anciens Combattants

Notre-Dame-de-Courson

Compagnie de Pompiers

Anciens Combattants

Tortisambert

Union Intercommunale des démobilisés de Tortisambert, La chapelle-Haute-Grue et des Autels-Saint-Bazile

MANOIRS ET CHATEAUX DU CANTON

Livarot

Manoir de la Pipardière - Manoir d'Ouilly - Château de Neuville - Manoir de l'Isle

Auquainville

Château d'Auquainville - Manoir de Caudemone - Manoir de Lhortier - Manoir de la Pommeraie - Manoir Saint-Aubin

Les Autels-Saint-Bazile

Manoir de Saint Bazile

Bellou

Manoir de Bellou

La Chapelle-Haute-Grue

Manoir de l'Eglise - Manoir des Tourneurs - Manoir de Caudemone

Cheffreville-Tonnencourt

Manoir de Cheffreville - Manoir de Tonnencourt

Fervaques

Château de Fervaques

Le Mesnil-Bacley

Manoir de Montaudin

Le Mesnil-Durand

Château de Balthazard - Manoir du Pontallery - Manoir de la Pommeraye

Le Mesnil-Germain

Manoir de Mesnil-Germain

Notre-Dame-de-Courson

Château de Belleau - Château de Belleau-Belleau - Manoir de la Cauvinière

Sainte-Marguerite-des-Loges

Le Manoir - Manoir le Rouil - Manoir de la vallée - Manoir de Maison Rouge

Saint-Martin-du-Mesnil-Oury

Château de Saint-Martin

Saint-Michel-de-Livet

Château de Saint Michel

Tortisambert

Château de Beauvoir - Manoir Chalet des Pierres

HAMEAUX DES COMMUNES DU CANTON

Livarot

Le Quesnay - La Cogentière - L'Angleterre - La Croix de Fer

Auquainville

Le Maubuisson - La Jehannière - L'Eglise - La Forge - Caudemone - Le Bocage - La Blondellère - Villaunay - Lieu Mathieu - La Pommeraye - Lieu Petit - Les Mollants - Lieu Bardel - Saint Aubin

Cheffreville-Tonnencourt

Le Friscorio - Le Petit Vilaunet - Le Val Miesse

Fervaques

La Cuilleraie - La Salvêterie - Les Fontaines - Le Val Miesse - Le Boscage - Les Castelets

Heurtevent

Route de Trun - Val Ingou - Hanoudière - Le Manoir - L'Eglise - Moulin du Coudray - Route de Tortisambert

Lisores

L'Eglise - Le Saucé - La Rigogue - Les Roux - La Greslebinière - La Bove - La Brousse - L'éanpinnelée - Quartiers des Anglais - Les Ranglais - La Gasconnière - La Fortinière - Les Belles Coutures - La Malletière - Le Haut Lisores - Launay

Le Mesnil-Durand

L'Eglise - L'Ecole - Le Verger - Le Pontallery - La Fromagerie - La Gare

Les Moutiers-Hubert

Saint-Claire - Bellière - Houlettes - Cocardièrre - Mare-Bouillante - Val Rentier - Magnants-Forêt

Saint-Martin-du-Mesnil-Oury

L'Eglise - La Cabine - La Valpetiton - La Vallée

PROFESSIONS DANS LE CANTON

Agents d'assurances : 2

Livarot (2)

Armurier : 1

Livarot (1)

Aubergistes : 5

Livarot (2) - Fervaques (3)

Autos : 2

Livarot (2)

Banques : 3

Livarot (3)

Marchands de beurre : 3

Livarot (3)

Bouchers : 11

Livarot (6) - Fervaques (2) - Le Mesnil-Durand (1) - Notre-Dame-de-Courson (1) - Tortisambert (1) (le dimanche)

Boulangers : 9

Livarot (4) - Fervaques (2) - Le Mesnil-Durand (1) - Notre-Dame-de Courson (2)

Bourelriers : 7

Livarot (4) - Fervaques (1) - Lisores (1) - Notre-Dame-de-Courson (1)

Cafetiers : 36

Livarot (21) - Bellou (1) - Fervaques (4) - Heurtevent (1) - Lisores (1) - Le Mesnil-Durand (2) - Le Mesnil-Germain (1) - Les Moutiers-Hubert (1) - Notre-Dame-de-Courson (2) - Sainte-Marguerite-des-Loges (1) - Tortisambert (1)

Charcutiers : 5

Livarot (4) - Fervaques (1)

Cantonniers – Gardes Champêtres : 29

Livarot (2) - Auquainville (1) - Les Autels-Saint-Bazile (1) - Bellou (2) - La Brévière (1) – Cheffreville -Tonnencourt (1) - Fervaques (3) - Heurtevent (1) - Lisores (1) - Le Mesnil-Bacley (2) - Le Mesnil-Germain (2) - Les Moutiers-Hubert (1) - Notre-Dame-de-Courson (4) - Sainte-Foy-de-Montgommery (1) - Saint-Germain-de-Montgommery (1) - Sainte-Marguerite-des-Loges (2) - Saint-Michel-de-Livet (1) - Saint-Ouen-Le-Houx (1) - Tortisambert (1)

Charpentiers : 3

Livarot (2) - Fervaques (1)

Charrons : 6

Livarot (2) - Fervaques (1) - Le Mesnil-Germain (1) - Notre-Dame-de-Courson (2)

Marchandes de chaussures : 7

Livarot (6) - Fervaques (1)

Cordonniers : 14

Livarot (7) - Fervaques (2) - Le Mesnil-Durand (1) - Notre-Dame-de-Courson (2) - Sainte-Marguerite-des-Loges (1) - Tortisambert (1)

Couturières : 12

Livarot (6) - Fervaques (1) - Le Mesnil-Durand (1) - Notre-Dame-de-Courson (2) - Sainte-Marguerite-des-Loges (1) - Tortisambert (1)

Couvreurs : 10

Livarot (3) - Auquainville (2) - Fervaques (3) - Lisores (1) - Notre-Dame-de-Courson (1)

Epiciers : 34

Livarot (17) - Bellou (1) - Fervaques (3) - Lisores (1) - Le Mesnil-Durand (2) - Le Mesnil-Germain (2) - Les Moutiers-Hubert (1) - Notre-Dame-de-Courson (2) - Sainte-Foy-de-Montgommery (1) - Sainte-Marguerite-des-Loges (1) - Saint-Michel-de-Livet (1) - Tortisambert (2)

Marchands de fromages : 24

Livarot (7) - Auquainville (1) - La Brévière (1) - Lisores (2) - Le Mesnil-Bacley (5) - Le Mesnil-Durand (2) - Notre-Dame-de-Courson (1) - Saint-Germain-de-Montgommery (1) - Saint-Michel-de-Livet (4)

Maçons : 16

Livarot (7) - Fervaques (2) - Heurtevent (1) - Lisores (3) - Le Mesnil-Germain (1) - Les Moutiers-Hubert (1) - Notre-Dame-de-Courson (1)

Maréchaux-ferrants : 9

Livarot (3) - Fervaques (1) - Le Mesnil-Germain (1) - Notre-Dame-de-Courson (4)

Menuisiers : 13

Livarot (6) - Fervaques (1) - Heurtevent (1) - Lisores (1) - Notre-Dame-de-Courson (4)

Tonneliers : 2

Livarot (1) - Les Moutiers-Huberts (1)

Scierie : 2

Livarot (1) - Sainte-Foy-de-Montgommery (1)

Tabac- Régie : 11

Livarot (2) - Fervaques (1) - Lisores (1) - Le Mesnil-Durand (1) - Le Mesnil-Germain (1) - Notre-Dame-de-Courson (1) - Sainte-Foy-de-Montgommery (1) - Sainte-Marguerite-des-Loges (1) - Saint-Michel-de-Livet (1) - Tortisambert (1)

Cycles : 6

Livarot (3) - Fervaques (3)

Grainetiers : 10

Livarot (5) - Fervaques (3) - Notre-Dame-de-Courson (2)

Electricité : 4

Livarot (3) - Notre-Dame-de-Courson (1)

Mécaniciens : 10

Livarot (5) - Fervaques (3) - Notre-Dame-de-Courson (2)

Merciers : 9

Livarot (7) - Fervaques (2)

Perruquiers-Coiffeurs : 6

Livarot (4) - Fervaques (1) - Notre-Dame-de-Courson (1)

Quincailliers : 4

Livarot (3) - Notre-Dame-de-Courson (1)

Peintres : 6

Livarot (4) - Fervaques (2)

Professions diverses dans le canton

Briquetier (Bellou) - Blanchisseur de toiles (Lisores) - Puisatier (Les Moutiers-Hubert) - Equarisseur (Saint-Ouen-le-Houx) - Moulin à moudre (Saint-Michel-de-Livet) - Blanchisseur (Notre-Dame-de-Courson) - Négociant en tissus, lingère (Fervaques) - Marchand bestiaux, machines agricoles (Notre-Dame-de-Courson)

Professions diverses canton de Livarot

Bandagiste - Fabricants de boîtes à fromages - Bureau de placement - Bazar - Loueurs de buanderie - Fabricant de chandelles - Chapeliers - Charbonniers - Entreprise de charrois - Corsetière - Loueurs de chevaux - Chiffonniers - Cordier - Couronnes funéraires - Droguiste - Fabricant d'eau-de-vie - Faïenciers - Ferblantiers - Fourrage - Fruitières - Horlogers - Imprimeur - Libraires - Lingerie - Marbrier - Matelassiers - Fabricant de meubles - Modistes - Nouveautés - Parapluie - Parc à charrettes - Pâtisseries - Plâtriers - Poissonnier - Repasseuse - Fabricant de sabots - Serruriers - Tailleurs - Vannier - Voiturier.

COMPARAISON SUR LE CANTON DE LIVAROT ENTRE 1930 ET 1990 **(soit 60 ans plus tard)**

1990

- communes : toujours le même nombre
- habitants dans le canton : 6474 soit 745 habitants en moins soit 10%
- électeurs : comparaison impossible (vote des femmes)
- Conseiller général : Jean Prado de Livarot

Nous allons voir ensuite les communes qui ont augmenté ou perdu en population. Nous avons entre parenthèses après le nom de chaque commune, le nombre d'habitants en 1989.

4 communes sont en augmentation, ce sont :

Livarot (2750)	+612 habitants , soit 28,50% en plus
Sainte-Foy-de-Montgommery (145)	+ 10 .. , soit 13,50% ..
Le Mesnil-Germain (240)	+ 27 .. , soit 7,90% ..
Auquainville (233)	+ 8 .. , soit 2,80% ..

18 communes sont en diminution, ce sont :

Les Moutiers-Hubert (54)	- 61 habitants , soit 55% en moins
Notre-Dame-de-Courson (389)	- 241 .. , soit 53% ..
Saint-Michel-de-Livet (122)	- 104 .. , soit 46,50% ..
Les Autels-Saint-Bazile (64)	- 55 .. , soit 46% ..
Tortisambert (140)	- 112 .. , soit 44% ..
Bellou (109)	- 133 .. , soit 43,50% ..
La Chapelle-Haute-Grue (41)	- 31 .. , soit 43% ..
Saint-Ouen-le-Houx (124)	- 54 .. , soit 43% ..
Sainte-Marguerite-des-Loges (172)	- 117 .. , soit 41% ..
Lisores (248)	- 127 .. , soit 34% ..
Cheffreville-Tonnencourt (143)	- 76 .. , soit 28,80% ..
Heurtevent (158)	- 57 .. , soit 26,50% ..
Saint-Germain-de-Montgommery (134)	- 48 .. , soit 26% ..
Saint-Martin-du-Mesnil-Oury (105)	- 28 .. , soit 21% ..
Le Mesnil-Bacley (224)	- 46 .. , soit 17% ..
Le Mesnil-Durand (305)	- 42 .. , soit 12% ..
Fervaques (514)	- 64 .. , soit 9% ..
La Brévière (103)	- 10 .. , soit 8,80% ..

En 1930, les 5 premières communes du canton par le nombre d'habitants étaient :
Livarot - Notre-Dame-de-Courson - Fervaques - Lisores - Le Mesnil-Durand

En 1990, ce sont :

Livarot - Fervaques - Notre-Dame-de-Courson - Le Mesnil-Durand - Lisores

Administration judiciaire

A Livarot

Il n'y a plus de justice de paix, celle-ci a été supprimée après la guerre en 1945. Il ne reste plus qu'un notaire : Me Bunetel et un huissier : Me Ouler

A Fervaques

Plus de notaire

Services financiers

A Livarot

Les contributions directes dépendent toujours de Lisieux. Les contributions indirectes n'ont qu'une seule personne à demeure.

Il y a toujours la perception.

A Fervaques

Plus de contributions indirectes, ni de percepteur, tout est regroupé sur Livarot

Instruction publique

Livarot

Les écoles primaires sont mixtes : l'école des Rosiers, ainsi qu'une école maternelle.

Un collège d'enseignement général mixte regroupe les élèves depuis la sixième jusqu'à la troisième, ils vont ensuite dans les lycées hors Livarot.

Une école libre mixte regroupe la maternelle et les primaires.

Dans le canton, de nombreuses écoles ont été fermées par le manque d'élèves et aussi du fait des transports scolaires qui amènent les enfants directement à Livarot.

Seules quelques communes ont encore une école réduite souvent à une classe, ce sont :

Auquainville - Fervaques - Notre-Dame-de-Courson - Sainte-Foy-de Montgommery

Gendarmerie

Le nombre de gendarmes n'a pas diminué, toujours cinq auxquels s'ajoutent deux gendarmes auxiliaires. Seule nouveauté, les gendarmes sont motorisés.

Poste – Télégraphe – Téléphone

Livarot

Est devenu le poste principal pour tout le canton et même plus du fait de la motorisation des tournées, beaucoup de communes sont desservies et le réseau de Livarot déborde largement sur les cantons limitrophes.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi et le samedi matin.

Recettes auxiliaires dépendant de Livarot :

Sainte-Marguerite-de-Viette - Saint-Julien-Le-Faucon - Notre-Dame-de-Courson - Fervaques

En ce qui concerne les abonnés au téléphone, ceux-ci sont en progression. De 125 abonnés pour 17 communes nous passons à 2 295 pour 22 communes, soit 18 fois plus.

Nombre d'abonnés par commune

Livarot	909 abonnés
Auquainville	88 ..
Les Autels-Saint-Bazile	23 ..

Bellou	59 abonnés
La Brévière	35 ..
La Chapelle-Haute-Grue	18 ..
Cheffreville-Tonnencourt	67 ..
Fervaques	205 ..
Heurtevent	60 ..
Lisores	91 ..
Le Mesnil-Bacley	63 ..
Le Mesnil-Durand	90 ..
Le Mesnil-Germain	76 ..
Les Moutiers-Hubert	27 ..
Notre-Dame-de-Courson	152 ..
Sainte-Foy-de-Montgommery	55 ..
Saint-Germain-de-Montgommery	51 ..
Saint-Martin-du-Mesnil-Oury	30 ..
Saint-Michel-de-Livet	45 ..
Saint-Ouen-le-Houx	39 ..
Tortisambert	52 ..

Chemin de fer de l'Etat

Livarot

Il n'existe plus de chemin de fer à Livarot, la ligne a été désaffectée au mois de septembre 1989.

Organisation religieuse

Cette profession est en nette régression. Chaque commune avait soit un curé ou un desservant, maintenant il n'existe plus qu'un seul curé dans le canton, en résidence à Livarot, pour administrer 22 communes .

Service médical

Dans ce service, nous constatons une forte augmentation de médecins. Ce n'est pas le fait que le nombre d'habitants ait augmenté, au contraire il a diminué. Les gens se soignent beaucoup plus facilement qu'il y a 60 ans, grâce aux assurances diverses.

Livarot

Médecins : 5 médecins au lieu de 3
Pharmaciens : toujours deux
Sage-femme : il n'y en a plus du fait que les accouchements se font à la ville voisine, Lisieux
Vétérinaires : 2 au lieu d'un

Fervaques

Pas de changements dans le service médical.

Fêtes patronales

Dans chaque commune, il n'y a plus de fêtes comme dans le temps. Cela se traduit par un repas communal avec des jeux. Il y a encore quelques fêtes mais c'est très limité.

Professions

Concernant les professions dans le canton, certaines ont disparu, ce sont :
Armurier - Marchand de beurre - Bourrelier - Charron - Marchand de fromages - Maréchal
Ferrant - Tonnelier - Briquetier - Blanchisseur de toiles - Puisatier - Equarisseur -
Blanchisseuse - Bandagiste - Fabricant de boîtes à fromages - Fabricant de chandelles -
chapelier - Corsetière - Loueur de chevaux - Matelassier - Modiste - Parc à charrettes -
Repasseuse - Fabricant de sabots - Tailleur - Vannier - Voiturier.

Pour les cantonniers, chaque commune en avait un ou plusieurs. Maintenant ceux-ci sont regroupés au canton et, du fait de la mécanisation, le travail est fait par l'ensemble de ce personnel.

Michel Deleu

1 – D'après l'almanach du Lexovien de 1930 et des recherches personnelles

R E G R E T

Dans la dernière semaine du mois de mars 2002 a été abattu, place de l'ancienne gare à Livarot, le dernier marronnier qui se trouvait à côté de l'ancienne bascule. Cela pourrait être un fait banal, si ce n'est que ce marronnier était le dernier d'une avenue qui menait au manoir de la Pipardière avant que celle-ci ne disparaisse pour la construction du chemin de fer. Cet arbre avait résisté à la disparition du manoir de la Pipardière transféré à Tourgeville et à la ligne de chemin de fer aujourd'hui disparue.

A B O N N E M E N T

Pour adhérer à notre association ou pour recevoir le bulletin, il vous suffit de découper ou recopier l'encart ci-dessous :



BULLETIN D'ADHESION-ABONNEMENT

Nom

Prénom

Adresse

.....

Adhésion : 15 euros (abonnement compris)

Abonnement : 5 euros (2 bulletins) + 1,5 euros pour les frais d'envoi

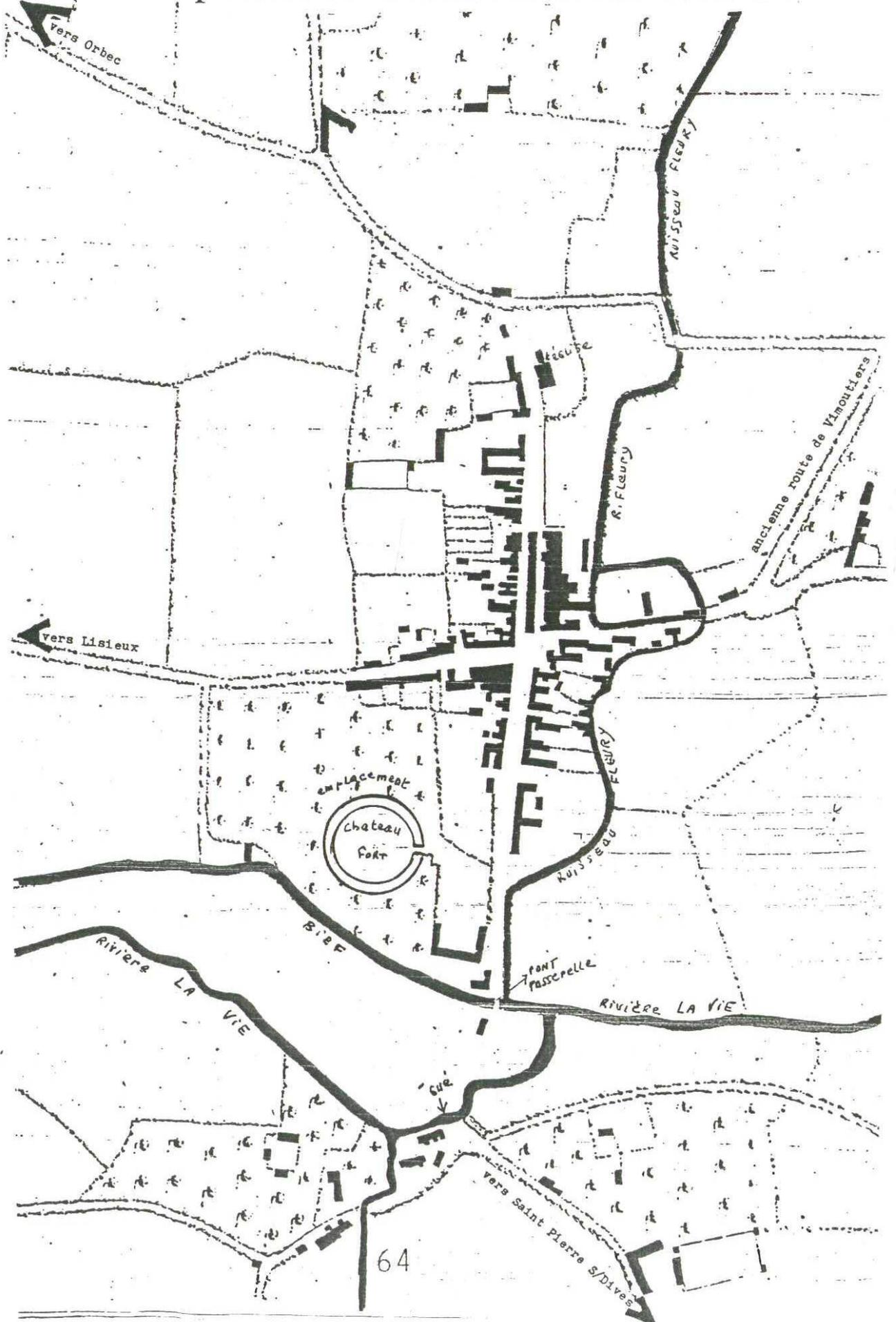
Adresse : Société Historique du canton de Livarot

Maison des Associations

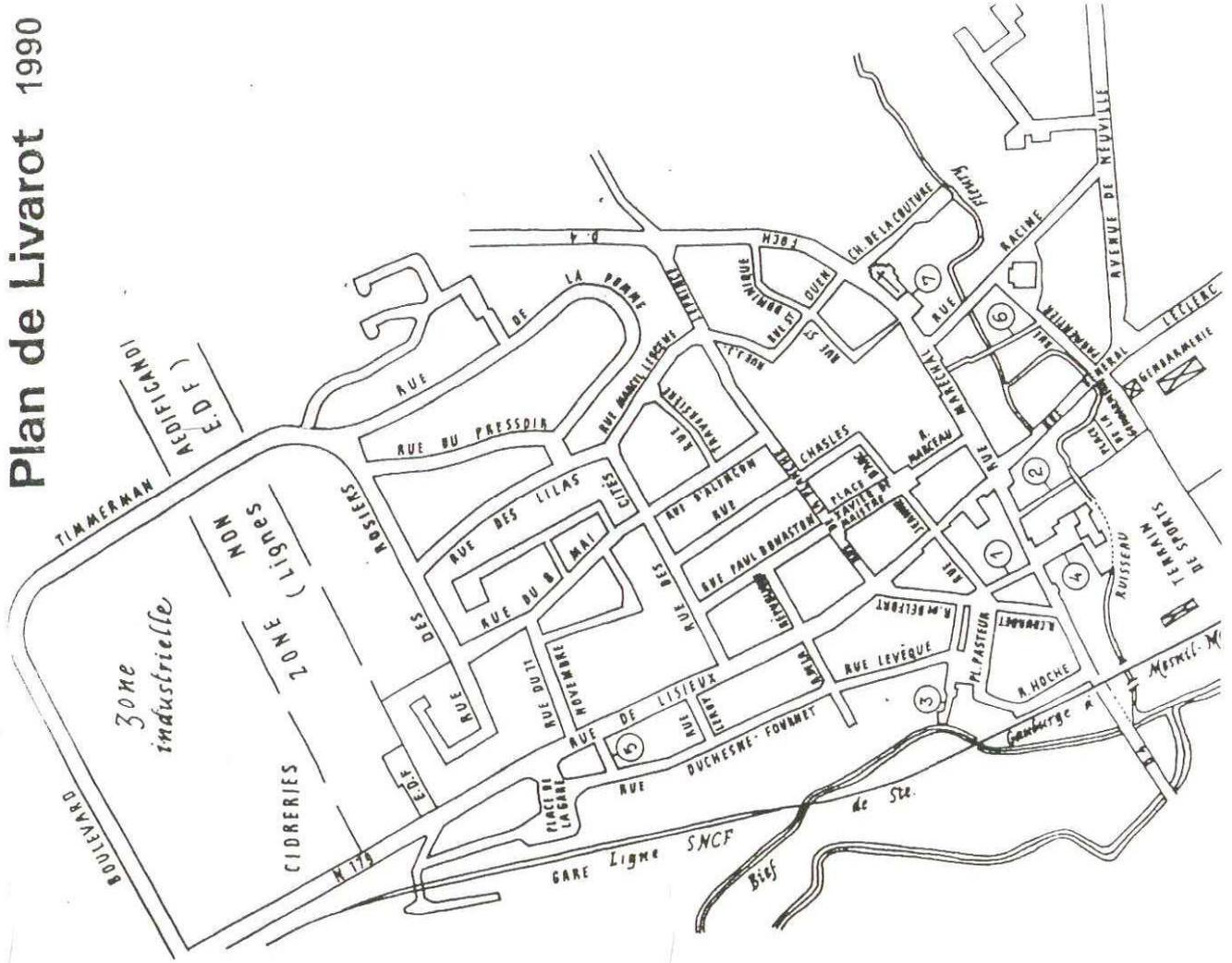
36 rue du GI Leclerc – 14 140 Livarot

Ces trois cartes font partie de l'article « Nomenclature des voies de circulation de Livarot » rédigé par Michel Deleu. Un problème technique nous oblige à les présenter en fin de numéro ; veuillez nous en excuser.

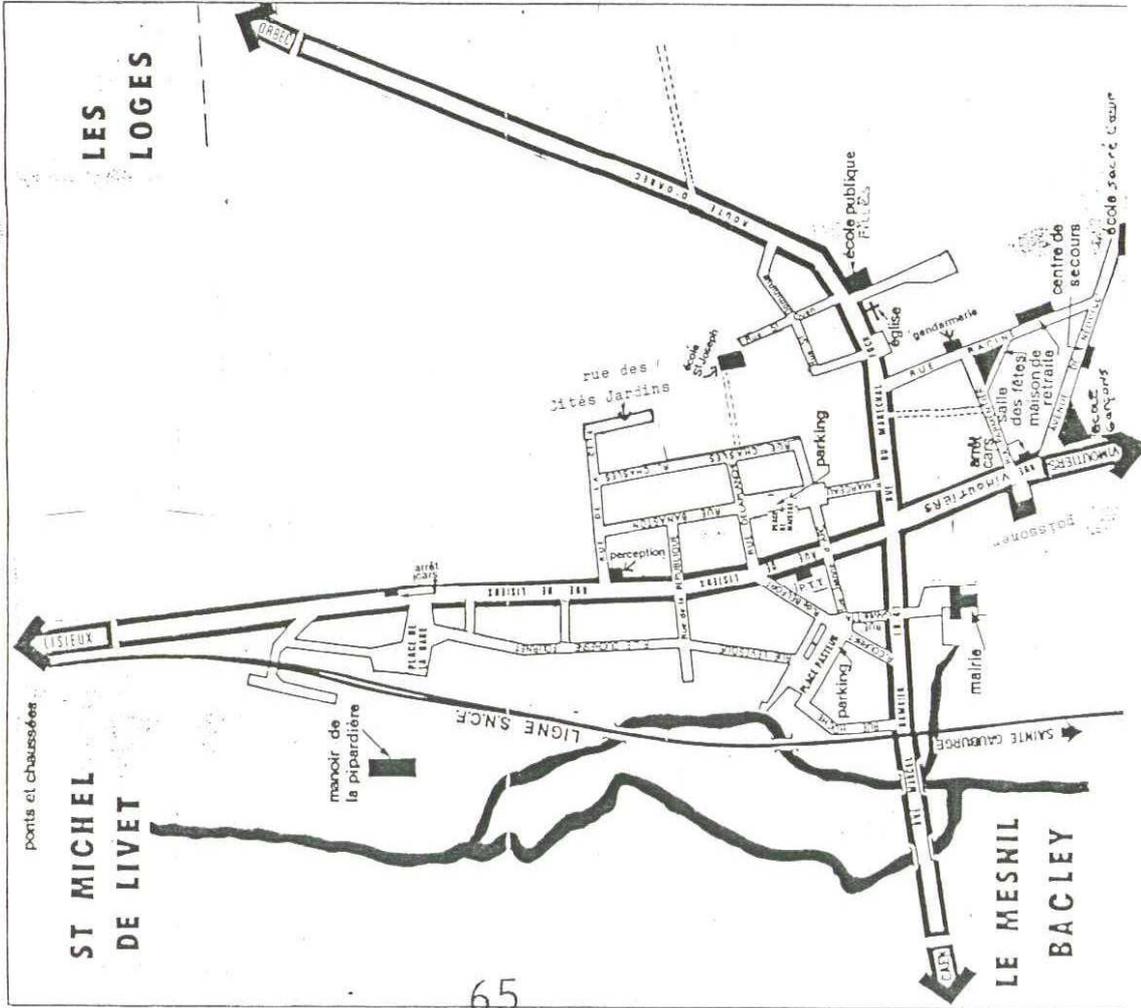
plan de la ville début 19ème



Plan de Livarot 1990



PLAN DE LA VILLE 1945



Commentaires sur la carte présentée

La carte reproduite en 4^{ème} de couverture, dans sa partie représentant la région de Livarot, est la carte de l'Institut Géographique National au 1/50 000^e, hachurée.

Encore en vente à la fin des années 1970 (La Normandie «profonde » fut parmi les dernières régions de France à bénéficier de la modernisation de la cartographie de l'IGN), elle constitue le dernier avatar de la carte dite « de l'état Major » qui date du 19^{ème} siècle.

Dès 1808, Napoléon avait chargé un certain Chevalier Bonne, Colonel du Corps des Ingénieurs Géographes, de préparer en détail les travaux nécessaires à la réalisation d'une carte destinée à remplacer celle de Cassini, datant de 1760, imprécise et à l'échelle de 1/86 400^e (ce qui ne simplifiait pas les calculs !)

Les travaux durèrent de 1818 à 1875 (et 1882 pour la Corse). La carte réalisée était à l'échelle 1/80 000^e, en noir et blanc. Le relief était représenté par des hachures, selon le principe «plus incliné, plus foncé ».

Sans subir de modification, la carte fut agrandie au 1/50 000^e à partir de la fin du 19^{ème} siècle.

Par la suite, certains palliatifs furent adoptés pour la rendre plus lisible et mieux exploitable : des couleurs furent ajoutées (masses boisées en vert, cours d'eau en bleu, routes principales en rouges). Afin d'améliorer la précision de l'altimétrie, les courbes de niveau maîtresses furent ajoutées (en violette).

Tel est l'état dans lequel elle est présentée dans ce numéro. On remarquera en outre que si la planimétrie est rigoureuse, elle manque de mises à jour (voir l'agglomération de Livarot).

La modernisation nécessaire interviendra grâce au changement radical apporté par la carte «type 1922 ». Réalisée au 1/50 000^e, comportant six couleurs, le relief y est présenté par des courbes de niveau et elle est régulièrement mise à jour¹. Comme il a été dit, l'IGN qui depuis 1940 avait

¹ Les levées stéréophotographiques sont régulièrement effectuées par avion (l'IGN possède en propre une flotte aérienne) et complétées par des relevés sur le terrain.